

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. VIII.

MONTRÉAL, JUILLET 1889.

N° 3.

## SOMMAIRE

**ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS:** Nominations diverses — Erection et délimitation de municipalités scolaires, etc. — Distribution des prix à l'Académie de Mme Marchand, à l'Académie Commerciale du Plateau, à l'Ecole Modèle et à l'Ecole Normale Jacques-Cartier. — **PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT:** 96e Conférence de l'Association des Inst. de la circonscription de l'Ecole Normale Laval — De l'alliance des études littéraires et scientifiques — Exercices de mémoire et de récitation — Dictées élémentaires — Dictées d'orthographe usuelle — Difficultés orthographiques — Phrases à corriger, Corrections — Problèmes d'arithmétique. — **LECTURE POUR TOUS:** Discours de M. Chauveau à l'inauguration du monument Cartier-Brébeuf — Châtiment — **CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — ANNONCES.**

## ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 29 avril dernier (1889), de nommer MM. Jean Bouchard, Cyrille Goulet, Thomas Gagné, Joseph Fortier et Napoléon Fortin, commissaires d'écoles pour la nouvelle municipalité de "Saint-Zacharie," dans le comté de Beauce.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 26 avril dernier (1889), de nommer M. Edouard Gill (fils d'Elie) commissaire d'écoles pour la municipalité de la paroisse de Saint-Thomas de Pierreville, dans le comté de Yamaska, en remplacement de M. Cyrille Dupuis, qui a quitté la municipalité.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 25 avril dernier (1889), de nommer MM. François Jarry, Thomas Henrichon, Michael Hughes, Alexandre Aubertin et John Jackson, pour être commissaires d'écoles de la paroisse de la Côte Saint-Paul, dans le comté d'Hochelaga.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

*Délimitation de municipalités scolaires. (Article 1973 S. R. P. Q.)*

### A VIS.

Détacher de la municipalité de "Saint-Elphège," dans le comté de Yamaska, les lots suivants du cadastre, savoir: — Nos 482, 483, ainsi que 495, 496, 497, 498, 499, moins les *abouts* de ces cinq derniers lots, et 524, 525, et 739; et les annexer pour les fins scolaires à la municipalité de "Saint-Zéphirin," dans le même comté.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

*Erection d'une municipalité scolaire. — (Article 1973 S. R. P. Q.)*

### A VIS.

Eriger en municipalité scolaire, sous le nom de "Saint-Théophile," le territoire ci-après désigné, savoir:

I. Dans le canton de Linière, toute la partie du dit canton située au sud-est de la paroisse de Saint-Côme, c'est-à-dire: depuis 1° la ligne nord-ouest des lots No 35 des rangs IV et III de Linière; 2° par la ligne nord-ouest du lot No 66 du 11e rang du même canton; 3° par la route projetée qui sépare les lots 77 et 78 du 1er rang;

II. Dans le canton de Marlow, toute la partie située entre la Rivière-du-Loup de la ligne qui sépare les rangs IV et III du dit canton.

III. Dans le canton de Jersey, les lots situés entre le susdit canton Marlow et la ligne entre les lots 37 et 38 du rang IX de Jersey, prolongée

dans les rangs VIII, VII, VI et V du dit canton de Jersey.

La dite municipalité aura aussi pour limites, 1o au nord-est le canton Metgermette sud; 2o au sud-est la frontière des États-Unis; au sud-ouest la ligne qui sépare les rangs III et IV de Marlow et les rangs IV et V de Jersey; 4o au nord-ouest la ligne qui sépare les lots 36 et 37 du rang IX de Jersey prolongée dans les rangs VIII, VII, VI et V du dit canton de Jersey.

Le territoire ci-dessus désigné se trouvant situé dans le comté de Beauce.

#### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 30 avril dernier (1889), de nommer les personnes dont les noms suivent pour être membres de la "section catholique" du bureau d'examineurs de Gaspé, savoir: Révd Thomas Cyprien Duret, curé de la Grande-Rivière, en remplacement du Révd J. O. Normandin; Révd Joseph A. Chalifour, curé du Cap-Désespoir, en remplacement de L. J. Harper, écrivain; Révd Jean-Bte Alphonse Bélanger, curé de Saint-Pierre de la Malbaie, en remplacement de J. T. Tuzo, écrivain; M. Alphonse S. Garneau, avocat, de Percé, en remplacement du Révd Wm Gone Lyster.

#### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

*Division de municipalité.*—(Article 1973 S.R.P.Q.)

#### A V I S.

Détacher de la municipalité scolaire de "Saint-Charles," dans le comté de Saint-Hyacinthe: 1o toutes les propriétés du "village" de Saint-Charles, telles que désignées aux plan et livre de renvois officiels; 2o les lots Nos 29, 30, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107 et 108, dans la première concession; 3o les lots Nos 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206 et 207, dans la deuxième concession, et les ériger en municipalité sous le nom de: "La municipalité scolaire du "village de Saint-Charles," dans le dit comté.

#### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

*Demande d'annexion, etc. de municipalité scolaire.*  
(Statuts Refondus de Québec, art. 1973.)

#### A V I S.

Détacher de la municipalité de "Saint-Gédéon de Grandmont, dans le comté de Chicoutimi, le dixième rang du canton Signal, depuis le lot voisin de la "Décharge du Lac," jusqu'au lot No 28 inclusivement, placé à peu près vis-à-vis le milieu du rang 7e, et les annexer à la municipalité de "Saint-Joseph d'Alma," dans le même comté, pour les fins scolaires.

#### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

*Demande d'annexion, etc., de municipalités scolaires.*  
(Statuts Refondus de Québec, art. 1973.)

#### A V I S.

Détacher de la municipalité de "Saint-Cajétan d'Armagh," dans le comté de Bellechasse, le deuxième rang sud-est de la rivière du Sud, et les lots 1, 2, 3, 4 et 5, du rang ouest de la fourche du Pin, et les annexer à la municipalité du canton "Mailloux," dans le même comté, pour les fins scolaires.

#### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

*Délimitation de municipalités scolaires.* (Article 1973 S. R. P. Q.)

#### A V I S.

Détacher de la municipalité de "Sainte-Hélène," dans le comté de Bagot, les lots suivants, savoir:— Dans le premier rang de la paroisse de Sainte-Hélène, Nos 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88 et 89, et dans le 2ème rang de la dite paroisse, les Nos 168, 169, 170, 171, 172 et 173, et les annexer à la municipalité scolaire d'Upton, dans le même comté.

#### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 4 juin dernier (1889), de nommer le Révd M. William Duckett, Ptre, membre du bureau d'examineurs catholiques de Montréal, en remplacement du Révd M. William Leclerc, Ptre.

#### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 25 mai dernier (1889), de nommer le Révd M. Donat Eusèbe Delage, membre du bureau d'examineurs de Bonaventure, section catholique, en remplacement du Révd M. David Lebel, qui a quitté les limites du comté.

#### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 25 mai dernier (1889), de nommer le Révd M. Charles Ernest Trudel, membre du bureau d'examineurs de Bonaventure, section catholique, en remplacement du Révd M. Théodyle Smith, qui a donné sa démission.

#### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 25 mai dernier (1889), de nommer MM. Narcisse G. Tremblay et John Hamilton, commissaires d'écoles pour la municipalité de "Grand

Pabos," dans le comté de Gaspé, en remplacement de MM. G. N. Tremblay et Robert Maurier, dont le terme d'office est expiré.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 8 juin dernier (1889), de faire les nominations suivantes, savoir :

*Commissaires d'écoles.*

Comté de Mégantic, Sacré-Cœur de Marie.—M. M. Damase Trudel et Jean Paquet, en remplacement de MM. Onésime Simard et Louis Dodier.

Comté de Ponctiac, Témiscamingue.—MM. A. E. Guay, N. P., Anthime Lavallée, Norbert Ménard, Moïse Miron et Israël Foisy.

Comté de Rimouski, Métis.—M. William J. Campbell, en remplacement de M. Daniel McEwing, qui a quitté la municipalité.

Comté de Wolfe, Saint-Adrien.—MM. Samuel Martel et Ludger Bélisle, en remplacement de MM. Augustin Provençal et Aimé Jutras, qui ont quitté les limites de la municipalité.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

*Délimitation de municipalités scolaires. (Article 1973 S. R. P. Q.)*

A V I S.

Détacher de la municipalité de "Saint-Mathias," dans le comté de Rouville, les lots suivants du cadastre, savoir : numéros 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, et 186, et les annexer, pour les fins scolaires, à la municipalité de la paroisse de Sainte-Marie de Monnoir, dans le même comté.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 12 juin dernier (1889), d'ériger en municipalité scolaire, sous le nom de "Saint-Prospère," la municipalité du canton de Watford-Ouest, dans le comté de Dorchester, avec les mêmes limites qui lui sont assignées dans l'ordre en conseil n° 490, du 26 septembre 1887, approuvant la résolution du conseil municipal du comté de Dorchester, du 28 juin 1886, qui détermine les limites de la municipalité de "Saint-Léon de Standon" et érige la municipalité du canton de "Watford-Ouest."

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

A V I S.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en

date du 28 juin dernier (1889), de détacher de la municipalité scolaire de Saint-Joseph de Lévis, dans le comté de Lévis, la partie du premier rang qui est bornée comme suit : à l'ouest aux numéros 195, 196 et 198 du cadastre de la partie est du village de Lauzon et au No 127 du cadastre de la paroisse de Saint-Joseph de Lévis, au nord-ouest aux Nos 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27 et 28 du cadastre, de la partie est du village de Lauzon et au fleuve Saint-Laurent, à l'est à la paroisse de Saint-Etienne de Beaumont, au sud aux terres du deuxième rang de la paroisse de Saint-Joseph de Lévis, et de l'ériger en municipalité scolaire sous le nom de "municipalité scolaire de la partie est du village de Lauzon."

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

A V I S.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 28 juin dernier (1889), de détacher de la municipalité scolaire de "Sainte-Dorothée, No 2," dans le comté de Laval, le lot No 35, et partie nord du lot No 33, le lot No 31, et le lot No 30, et les annexer à la municipalité scolaire connue sous le nom de "Haut de Saint-Martin," dans le même comté.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

*Ecole polytechnique de Montréal.*

Le Surintendant de l'Instruction publique, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 2228 S. R. P. Q., a accordé le 27 juin 1889, le diplôme d'ingénieur civil à MM. Sifroy Joseph Fortin et Urgel Pierre Boucher, avec la note "grande distinction."

GÉDÉON OUMET,

Surintendant de l'Instruction publique.

Québec, 2 juillet 1889.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

A V I S.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 28 juin dernier (1889), de détacher de la municipalité de Saint-Raymond, dans le comté de Portneuf, tout le territoire qui forme actuellement l'arrondissement numéro un, de la dite municipalité, et l'ériger en municipalité séparée sous le nom de "Village Saint-Raymond."

**Académie de madame Marchand, rue Saint-Hubert, no 62.**

La distribution des prix aux élèves de cette institution eut lieu le 25 juin dernier. Etaient présents: les révérends abbés Daniel, Callaghan, Thibault, Mouli, et MM. Semple, U. E. Archambault, P. S. Murphy, F. X. Valade, Dr Beaudry et L. Perrault.

La médaille de Son Excellence le gouverneur-général fut décernée à Mlle B. Crevier. Une médaille d'or accordée pour les sciences à Mlle I. Lafricain. Des médailles d'argent offertes par M. P. S. Murphy, furent décernées à Mlles V. Provencher pour le cours français, V. Giroux pour le cours anglais, F. Bibaud pour les mathématiques. Plusieurs autres médailles d'argent furent accordées aux élèves qui se sont distinguées dans leurs classes respectives.

Mlles E. Demers et A. Archambault ont obtenu *ex-æquo* le 1er prix de musique, consistant en une médaille d'argent, et Mlle A. Bouchard, le deuxième prix.

La médaille pour le dessin au crayon et les peintures à l'huile a été obtenue par Mlle A. Archambault.

Des certificats de capacité et une médaille d'or ont été donnés à Mlles V. Provencher, A. Brouillet, M. Globensky, A. Paradis, V. Prud'homme et A. Perrault.

Le 3 juillet, au concours de l'Académie de Musique de Québec, Mlle H. Bergeron a obtenu un diplôme pour le 2e degré; Mlles C. Aubry, B. Archambault et V. Giroux pour le 3e degré.

Durant le cours de l'année, 12 élèves ont obtenu leurs diplômes au bureau des examinateurs catholiques: Pour Ecole élémentaire, Mlles L. Questa, V. Dubuc, A. Gagnon, A. Perrault, E. Jasmin et E. de Tilly. Pour Ecole modèle, madame Duriez, Mlles B. Crevier, L. Questa, A. Gagnon, I. Lafricain et M. Lefebvre.

Cette excellente école est dirigée par l'une des premières institutrices du pays,

Madame Marchand, qui a su s'adjoindre des assistantes intelligentes, capables et dévouées. Les élèves qu'elles ont formées et qui obtiennent de si brillants succès au Bureau des Examineurs et à l'Académie de Musique, en sont la meilleure preuve.

**ACADÉMIE COMMERCIALE CATHOLIQUE DE MONTRÉAL.**

Le 25 et le 26 juin au soir, les élèves de l'Académie commerciale catholique de Montréal ont donné une séance dramatique et musicale très intéressante. Les deux principales pièces du programme furent: "An army of applicants," et "L'abbé de l'Épée."

Comme on le voit, les deux langues française et anglaise y avaient leur part. Les pièces ont été jouées aussi bien qu'on pouvait le souhaiter de la part des jeunes acteurs. Nous les en félicitons, ainsi que M. Templé et M. Leitch, aux patientes et habiles directions desquels ils doivent une large part de leurs succès. Quoique l'Académie n'ait pas pour but principal de former des orateurs, cependant la prononciation correcte et l'élocution facile des jeunes acteurs ont très favorablement impressionné l'auditoire qui remplissait la salle académique, chaque soir; nous n'avons jamais entendu mieux dans nos maisons d'éducation, et rarement aussi bien.

Le chœur de l'Académie est excellent. La manière remarquable dont il a rendu les jolis morceaux de son répertoire est tout à fait à son crédit et à celui de son directeur, M. Desroches.

La distribution des prix aux élèves de l'Académie commerciale catholique de Montréal a eu lieu le jeudi, 27 juin, devant une assistance nombreuse, composée des parents des élèves et des amis de l'institution.

Parmi les personnes présentes on re-

marquait M. le curé Sentenne, président des commissaires; MM. les abbés V. Sorin, directeur spirituel de l'académie, Clairmont et Desaulniers. MM. J. H. Semple, commissaire d'écoles, P. S. Murphy, J. Haynes, A. J. Boucher, etc., etc.

Nous extrayons du palmarès de l'Académie la très intéressante notice intitulée:

DES PRIX.

Les prix décernés aux élèves à la fin de l'année scolaire, peuvent être rangés en deux catégories distinctes: les *Prix ordinaires* et les *Prix extraordinaires*.

PRIX ORDINAIRES.

Les *Prix ordinaires* sont acquis sur le produit du droit d'inscription; ils sont attribués aux matières ordinaires des cours, d'après les règles suivantes:

Pour une classe ayant moins de 20 élèves à l'époque de la distribution des prix, un prix et deux accessits; pour une classe ayant 20 élèves ou davantage, deux prix et quatre accessits;

Un *Prix d'accessits* est accordé à l'élève qui a mérité au moins deux, trois ou quatre accessits, selon qu'il appartient au cours primaire, au cours intermédiaire ou au cours commercial;

Un *Prix d'assiduité* est décerné à tout élève qui ne s'est pas absenté *une seule fois* dans tout le cours de l'année; une *mention honorable d'assiduité* est accordée à tout élève dont les absences réunies ne font pas plus de trois jours;

Un *Prix d'application et de bonne conduite* est décerné à tout élève dont l'application a été constante et la conduite exemplaire.

Pour concourir aux *Prix ordinaires*, tout élève doit: 1. Avoir fréquenté régulièrement les cours de l'école pendant la moitié au moins de l'année scolaire; 2. Avoir subi les deux examens semestriels, de janvier et de fin d'année; 3. Avoir conservé au moins la moitié des notes attribuées à la conduite et à l'application;

4. Avoir conservé, pour le travail journalier, pour les compositions mensuelles, et pour les examens de janvier et de fin d'année, au moins les trois quarts des notes s'il s'agit d'un prix, ou la moitié s'il s'agit d'un accessit ou d'une mention honorable.

Par cet ensemble de conditions, la direction de l'école a en vue d'obtenir que la récompense couronne le travail constant, comme constituant le seul véritable mérite.

PRIX EXTRAORDINAIRES.

Les *Prix extraordinaires* sont dus à la générosité des amis de l'école: tels sont surtout les prix de fondation, dont il va être fait mention.

PRIX EDWARD MURPHY.

En 1873, l'honorable Edward Murphy, sénateur, chevalier de l'ordre sacré et militaire du Saint-Sépulcre, négociant, commissaire d'écoles, etc., etc., a fait don aux commissaires d'écoles catholiques romains de Montréal, d'une somme capitale dont l'intérêt, montant à 90 piastres, doit être employé annuellement à donner les prix ci-après désignés, aux élèves les plus dignes, aux termes des conditions du concours, savoir:

1. Pour la classe d'Affaires: une médaille d'argent accompagnée d'une somme de 50 piastres;

2. Pour la classe de Littérature: une médaille de bronze, accompagnée d'une somme de 15 piastres, comme prix de langue anglaise;

3. Pour la même classe de Littérature: une autre médaille de bronze, accompagnée également d'une somme de 15 piastres, comme prix de langue française.

PRIX PETER S. MURPHY.

En 1874, M. Peter S. Murphy, membre du Conseil de l'instruction publique, officier d'académie, commissaire d'écoles, etc., etc., a fondé, en faveur de l'Acadé-

mie commerciale, les cinq récompenses ci-après mentionnées :

1. Pour la classe de sixième année, une médaille de bronze, accompagnée d'une somme de 15 piastres, comme prix de calcul ;

2. Pour la même classe de sixième année, une médaille de bronze, accompagnée d'une somme de 15 piastres, comme prix d'écriture anglaise et française ;

3. Pour la classe de cinquième année, un ouvrage de la valeur de 3 piastres, comme prix d'écriture anglaise et française ;

4. Pour la classe de quatrième année, un ouvrage de la valeur de 2 piastres, comme prix d'écriture anglaise ;

5. Pour la classe de troisième année, un ouvrage de la valeur de 1 piastre, comme prix d'écriture anglaise.

Depuis plusieurs années, M. Peter S. Murphy a bien voulu ajouter à ses prix de fondation huit médailles d'argent, qui sont offertes aux élèves du Cours Primaire, pour récompenser le bon Langage français et la Politesse.

#### PRIX COMTE.

Monsieur Benjamin Comte a fondé un prix perpétuel de 30 piastres, en faveur de l'élève du Cours Commercial qui s'est le plus distingué par sa bonne conduite, son application constante et ses succès pendant l'année. Ce prix a été régulièrement accordé, selon les intentions du donateur, depuis l'année 1873. Chaque année, sa vie durant, M. Benjamin Comte a ajouté 20 piastres à la valeur provenant de la fondation, ce qui a permis de porter le prix à 50 piastres ; son neveu et digne héritier, M. Joseph Comte, a continué cette généreuse tradition, de sorte que, jusqu'à ce jour, le prix Comte a été de 50 piastres.

#### AUTRES PRIX.

Aux généreux donateurs dont les noms viennent d'être mentionnés, l'Académie a l'honneur d'ajouter les suivants :

Le prix du Gouverneur Général du Canada, fondé en 1880 par le marquis de Lorne, continué par le marquis de Lansdowne et lord Stanley de Preston, consistant en une médaille d'argent décernée au meilleur élève de la classe de Littérature ;

Le prix du Surintendant de l'Instruction publique, fondé en 1880 par l'hon. Gédéon Ouimet, une croix d'or offerte au meilleur élève de la sixième année ;

Les prix du Séminaire de Saint-Sulpice, une cinquantaine de riches volumes, offerts depuis 1860, pour récompenser les élèves qui se distinguent davantage dans le cours d'instruction religieuse.

#### CONDITIONS.

Pour concourir aux prix extraordinaires, il faut avoir conservé au moins le pourcentage suivant sur le total des points, savoir :

Au Cours Primaire .....	75 pour cent.
Au Cours Intermédiaire.....	80 pour cent.
Au Cours Commercial.....	85 pour cent.

L'espace nous manquant pour publier la liste complète des prix, nous nous bornerons aux prix d'honneur :

Prix P. S. Murphy, au nombre de 13, savoir :

Huit médailles d'argent décernées à Emile Valois, Wilfrid Denis, Louis M. Perrault, Armand Gélinas, pour la bonne prononciation et le bon langage français ; à Léon Contant, John McCabe, Walter Mullen, Henri Martin, pour leur constante politesse.

Trois ouvrages de \$1, \$2, \$3 décernés pour l'écriture à Henri Martin, Victor Goulet, Edouard Chamberland.

Une médaille de bronze et \$15 (prix de fondation) décernées à Hubert Morin, pour l'arithmétique.

Une médaille de bronze et \$15 (prix de fondation) décernées à Louis Lanctot, pour l'écriture ronde.

Prix Comte : \$50 décernées à Eugène Prévost, élève de 8e année.

Prix Edward Murphy, deux médailles de bronze et \$15, décernées à Francis Barry, pour ses succès marqués en langue anglaise; une semblable médaille et \$12 en argent décernées à Joseph Marier, pour ses succès marqués en langue française.

Une médaille d'argent et \$50 décernées à James Lineger, élève de 8e année.

Une médaille d'or et une médaille d'argent offertes par l'honorable Gédéon Ouimet, surintendant de l'Instruction publique, décernées à Alphonse Thibodeau et à Georges Dwane, pour leur constante politesse.

Croix d'or offerte par l'honorable Gédéon Ouimet, surintendant de l'Instruction publique, décernée à Eugène Couvrette, en récompense de ses excellents succès.

Médaille d'argent, offerte par son Excellence lord Stanley de Preston, gouverneur général du Canada, décernée à Joseph Marier, en récompense de ses excellents succès.

Elèves gradués du cours commercial pendant l'année scolaire 1888-89 — Les élèves dont les noms suivent ont reçu, à la fin du cours, leur diplôme de capacité:

James Lineger, avec la plus grande distinction;

Eugène Prévost, avec la plus grande distinction;

Urgel Archambault, avec grande distinction;

Joseph-Wilfrid Demers, avec distinction;

Marius Lamothe, avec distinction;

Omer Marchand, d'une manière satisfaisante;

Henri Bédard, d'une manière satisfaisante.

Des discours d'adieu, en français et en anglais, ont été prononcés par Joseph Marier et James Lineger.

M. le curé Senteigne et M. Semple ont adressé les félicitations du bureau des

commissaires aux directeurs, aux professeurs et aux élèves. Ces félicitations bien méritées ont été suivies des remarques les plus pratiques sur l'importance de l'instruction, mais surtout de l'éducation chrétienne donnée dans cette maison et sur le fait que les élèves des différentes nationalités qui fréquentent cette école, trouvent ici le moyen de se connaître, de s'apprécier, et de se préparer à vivre en parfaite harmonie pour le plus grand bien de ce pays.

**Distribution solennelle des Prix à l'École Modèle Jacques-Cartier, 2 juillet 1889.**

**TROISIÈME DIVISION (1).**

**CINQUIÈME DEGRÉ.**

*Lecture française.*—1er prix, Pacifique Roy; 2e do, Wilfrid Pelletier; 3e do, Horace Thibodeau; 1er accessit, Olivier Lalumière; 2e do, Eugène Ouellette; 3e do, Louis Poirier.

*Lecture anglaise.*—1er prix, Joseph Ritchot; 2e do, Alfred Gauthier; 3e do, Louis Poirier; 1er accessit, Horace Thibodeau; 2e do, Philéas Nveau; 3e do, *ex-æquo*, Joseph Campeau, Henri Lévêque.

*Vocabulaire anglais.*—1er prix, *ex-æquo*, Louis Poirier, Horace Thibodeau; 2e do, Eugène Ouellette; 3e do, Wilfrid Pelletier; 1er accessit, Joseph Lamarche; 2e do, Pacifique Roy; 3e do, Jean-Baptiste Guénette.

*Arithmétique.*—1er prix, Pacifique Roy; 2e do, Alfred Lasanté; 3e do, Joseph Ritchot; 1er accessit, Horace Thibodeau; 2e do, Wilfrid Pelletier; 3e do, George Laurier.

*Leçons de choses.*—1er prix, Horace Thibodeau; 2e do, Eugène Ouellette; 3e do, Joseph Lamarche; 1er accessit, *ex-æquo*, Wilfrid Pelletier, Joseph Ritchot, Pacifique Roy; 2e do, Jean-Baptiste Guénette; 3e do, Louis Poirier.

*Écriture.*—1er prix, *ex-æquo*, George Laurier, Henri Lévêque; 2e do, Eugène Ouellette; 3e do, W. Pelletier; 1er accessit, Pacifique Roy; 2e do, Joseph Ritchot; 3e do, Pierre Saunier.

*Géographie.*—1er prix, *ex-æquo*, Wilfrid Pelletier, Pierre Saunier; 2e do, Joseph Ritchot; 3e do, Eugène Ouellette; 1er accessit, Dolphis Gagnon; 2e do, Alfred Holdstock; 3e do, Joseph Lamarche.

*Notions d'Histoire Sainte à l'aide de tableaux.*—1er prix, Alfred Lasanté; 2e do, Pacifique Roy; 2e do, *ex-æquo*, Wilfrid Pelletier, Joseph Ritchot;

(1) Le cours de l'École Modèle se compose de trois divisions, qui comprennent chacune six degrés ou classes. Le 6ème degré de la 3ème division représente la classe la plus élémentaire.

1er accessit, Horace Thibodeau ; 2e do, Dolphis Gagnon ; 3e do, Olivier Lalumière.

#### QUATRIÈME DEGRÉ.

*Lecture française.*—1er prix, *ex-æquo*, Edouard Goddu, Alfred Holdstock ; 2e do, Alfred Dubois ; 1er accessit, *ex-æquo*, Joseph Legault, Antonio Viau ; 2e do, *ex-æquo*, Wilfrid Périard, Napoléon Sigouin.

*Lecture anglaise.*—1er prix, *ex-æquo*, Joseph Bonami, Oscar Pelletier ; 2e do, Napoléon Sigouin ; 1er accessit, Magloire Gagnon ; 2e do, Napoléon Labelle ; 3e do, Oscar Lefort.

*Vocabulaire anglais.*—1er prix, Alfred Holdstock ; 2e do, Wilfrid Périard ; 1er accessit, Antonio Viau ; 2e do, Joseph Legault ; 3e do, Edouard Goddu.

*Arithmétique.*—1er prix, Wilfrid Périard ; 2e do, Joseph Legault ; 1er accessit, Edouard Goddu ; 2e do, Alfred Dubois ; 3e do, Alfred Holdstock.

*Leçons de choses.*—1er prix, Alfred Dubois ; 2e do, Joseph Bonami ; 1er accessit, Oscar Pelletier ; 2e do, Antonio Viau ; 3e do, Wilfrid Périard.

*Ecriture.*—1er prix, Antonio Viau ; 2e do, Edouard Goddu ; 1er accessit, Joseph Bonami ; 2e do, Oscar Pelletier ; 3e do, Wilfrid Périard.

*Géographie.*—1er prix, Wilfrid Périard ; 2e do, Edouard Goddu ; 1er accessit, Alfred Holdstock ; 2e do, Antonio Viau ; 3e do, Magloire Gagnon.

*Notions d'histoire Sainte à l'aide de tableaux.*—1er prix, Wilfrid Périard ; 2e do, Edouard Goddu ; 1er accessit, Joseph Legault ; 2e do, Alfred Holdstock ; 3e do, Alfred Dubois.

#### TROISIÈME DEGRÉ.

*Lecture française.*—1er prix, Charles Bonami ; 2e do, Wilfrid Plante ; 3e do, Raoul Petit ; 1er accessit, Joseph Therrien ; 2e do, Alfred Petit ; 3e do, Emmanuel Gagné.

*Lecture anglaise.*—1er prix, Emmanuel Gagné ; 2e do, Charles Bonami ; 3e do, Joseph Therrien ; 1er accessit, Raoul Petit ; 2e do, Alfred Petit ; 3e do, Arthur Lamoureux.

*Vocabulaire anglais.*—1er prix, Adrien Gauthier ; 2e do, Emmanuel Gagné ; 3e do, Arthur Lamoureux ; 1er accessit, Joseph Therrien ; 2e acc., *ex-æquo*, Jean Désireau, Charles Bonami ; 3e do, *ex-æquo*, Wilfrid Plante, Joseph Capone.

*Arithmétique.*—1er prix, *ex-æquo*, Joseph Desjardins, Alfred Petit ; 2e do, Emmanuel Gagné ; 3e do, *ex-æquo*, Wilfrid Plante, Joseph Gagnon ; 1er accessit, Joseph Therrien ; 2e acc., *ex-æquo*, Jean Désireau, Charles Bonami ; 3e do, Raoul Petit.

*Calcul Mental.*—1er prix, Arthur Lamoureux ; 2e do, Charles Bonami ; 3e do, *ex-æquo*, Joseph Therrien, Joseph Capone ; 1er accessit, Jean Désireau ; 2e do, Emmanuel Gagné ; 3e do, Wilfrid Plante.

*Leçons de choses.*—1er prix, Wilfrid Plante ; 2e do, Adrien Gauthier ; 3e do, Charles Bonami ; 1er accessit, Joseph Lesiège ; 2e do, Joseph Therrien ; 3e do, Alfred Petit.

*Ecriture.*—1er prix, Joseph Desjardins ; 2e do, Charles Bonami ; 3e do, Jean Désireau ; 1er accessit, Arthur Lamoureux ; 2e acc., *ex-æquo*, Ludger Neveu, Alphonse Liverois ; 3e do, *ex-æquo*, Joseph Therrien, Wilfrid Plante.

*Géographie.*—1er prix, Adrien Gauthier ; 2e do, Alfred Petit ; 3e do, *ex-æquo*, Joseph Desjardins, Arthur Lamoureux ; 1er accessit, Jean Désireau ; 2e do, Emmanuel Gagné ; 3e do, *ex-æquo*, Joseph Capone, Charles Bonami.

*Histoire Sainte.*—1er prix, Alfred Petit ; 2e do, Wilfrid Plante ; 3e do, Adrien Gauthier ; 1er accessit, Moïse Dagenais ; 2e do, Emmanuel Gagné ; 3e do, *ex-æquo*, Joseph Capone, Raoul Petit.

#### DEUXIÈME DEGRÉ.

*Lecture Française.*—1er prix, Eric Forget ; 2e do, Henri Renaud ; 1er accessit, Chrysostome Charron ; 2e do, Origène Lépine ; 3e do, Arthur Beauchamp.

*Lecture anglaise.*—1er prix, Henri Holdstock ; 2e do, Chrysostome Charron ; 1er accessit, Henri Renaud ; 2e do, Hailmen Desautels ; 3e do, Arthur Beauchamp.

*Grammaire française.*—1er prix, Chrysostome Charron ; 2e do, Henri Renaud ; 1er accessit, Henri Holdstock ; 2e do, Origène Lépine ; 3e do, Hubert Gauthier.

*Grammaire anglaise.*—1er prix, Chrysostome Charron ; 2e do, Henri Renaud ; 1er accessit, Henri Holdstock ; 2e do, Origène Lépine ; 3e do, Hailmen Desautels.

*Arithmétique.*—1er prix, *ex-æquo*, Chrysostome Charron, Henri Renaud ; 2e do, Arthur Beauchamp ; 1er accessit, Rodolphe Gagné ; 2e do, Origène Lépine ; 3e do, Eric Forget.

*Calcul mental.*—1er prix, Henri Renaud ; 2e do, Chrysostome Charron ; 1er accessit, Hailmen Desautels ; 2e do, Henri Holdstock ; 3e do, Origène Lépine.

*Leçons de choses.*—1er prix, Origène Lépine ; 2e do, Chrysostome Charron ; 1er accessit, Henri Renaud ; 2e do, Henri Holdstock ; 3e do, Hailmen Desautels.

*Ecriture.*—1er prix, Chrysostome Charron ; 2e do, Arthur Beauchamp ; 1er accessit, Eric Forget ; 2e do, Hailmen Desautels ; 3e do, Origène Lépine.

*Géographie.*—1er prix, Chrysostome Charron ; 2e do, Henri Renaud ; 1er accessit, Hailmen Desautels ; 2e do, Henri Holdstock ; 3e do, Rodolphe Gagné.

*Histoire Sainte.*—1er prix, *ex-æquo*, Chrysostome Charron, Arthur Beauchamp ; 2e do, Henri Renaud ; 1er acc., *ex-æquo*, Rodolphe Gagné, Origène Lépine ; 2e do, Willie Forget ; 3e do, Hubert Gauthier.

#### PREMIER DEGRÉ.

*Lecture française.*—1er prix, Ernest Girardot ; 2e do, Eugène Godin ; 1er accessit, Amédée Paré ; 2e do, Egène Doucet ; 3e do, Etienne Alarie.

*Lecture anglaise.*—1er prix, Ernest Girardot ; 2e do, *ex-æquo*, Eugène Godin, Joseph Piché ; 1er accessit, Eugène Doucet ; 2e do, Etienne Alarie ; 3e do, Amédée Paré.

*Grammaire française.*—1er prix, *ex-æquo*, Eugène Doucet, Ernest Girardot ; 2e do, Fortunat Gagnon ; 1er accessit, Etienne Alarie ; 2e do, Amédée Paré ; 3e do, Eugène Godin.

*Grammaire anglaise.*—1er prix, Ernest Girardot ; 2e do, Eugène Doucet ; 1er accessit, Eugène

Godin ; 2e do, Joseph Dupil ; 3e do, *ex-æquo*, Amédée Paré, Etienne Alarie.

*Arithmétique.*—1er prix, Eugène Godin ; 2e do, Ernest Girardot ; 1er accessit, Amédée Paré ; 2e do, Eugène Doucet ; 3e do, Fortunat Gagnon.

*Calcul mental.*—1er prix, Moïse Trudeau ; 2e do, Amédée Paré ; 1er accessit, Willie Forget ; 2e do, Hormisdas Leclair ; 3e do, Joseph Dupil.

*Leçons de choses.*—1er prix, Joseph Dupil ; 2e do, *ex-æquo*, Wilfrid Forget, Etienne Alarie ; 1er accessit, Ernest Girardot ; 2e do, Amédée Paré ; 3e do, Eugène Doucet.

*Écriture.*—1er prix, Hormisdas Leclair ; 2e do, *ex-æquo*, Joseph Dupil, Amédée Paré ; 1er accessit, Eugène Godin ; 2e do, Ernest Girardot ; 3e do, Eugène Doucet.

*Géographie.*—1er prix, Etienne Alarie ; 2e do, Fortunat Gagnon ; 1er accessit, Hormisdas Leclair ; 2e do, Eugène Godin ; 3e do, Joseph Dupil.

*Histoire Sainte.*—1er prix, *ex-æquo*, Eugène Godin, Ernest Girardot ; 2e do, Eugène Doucet ; 1er accessit, Etienne Alarie ; 2e do, Joseph Dupil ; 3e do, Fortunat Gagnon.

DEUXIÈME DIVISION.

SIXIÈME DEGRÉ.

*Lecture française.*—1er prix, Pacifique Bourbonnière ; 2e do, Isaïe Lalumière ; 1er accessit, Théodore Barbe ; 2e do, Arthur Plante ; 3e do, Victor Rousseau.

*Lecture anglaise.*—1er prix, Albert Thibodeau ; 2e do, Victor Rousseau ; 1er accessit, Pacifique Bourbonnière ; 2e do, Isaïe Lalumière ; 3e do, Théophile Dagenais.

*Grammaire française.*—1er prix, Pacifique Bourbonnière ; 2e do, Théodore Barbe ; 1er accessit, Victor Rousseau ; 2e do, Arthur Plante ; 3e do, Isaïe Lalumière.

*Grammaire anglaise.*—1er prix, Pacifique Bourbonnière ; 2e do, Victor Rousseau ; 1er accessit, Théodore Barbe ; 2e do, Isaïe Lalumière ; 3e do, Arthur Plante.

*Arithmétique.*—1er prix, Victor Rousseau ; 2e do, Pacifique Bourbonnière ; 1er accessit, Théodore Barbe ; 2e do, Isaïe Lalumière ; 3e do, Arthur Plante.

*Calcul mental.*—1er prix, Isaïe Lalumière ; 2e do, Arthur Plante ; 1er accessit, Pacifique Bourbonnière ; 2e do, Victor Rousseau ; 3e do, Théophile Dagenais.

*Leçons de choses.*—1er prix, Athur Plante ; 2e do, Théophile Dagenais ; 1er accessit, Albert Thibodeau ; 2e do, Arthur Côté ; 3e do, Victor Rousseau.

*Écriture.*—1er prix, Théophile Dagenais ; 2e do, Victor Rousseau ; 1er accessit, Albert Thibodeau ; 2e do, Arthur Plante ; 3e do, Pacifique Bourbonnière.

*Géographie.*—1er prix, Pacifique Bourbonnière ; 2e do, Théodore Barbe ; 1er accessit, Victor Rousseau ; 2e do, Albert Thibodeau ; 3e do, Arthur Plante.

*Histoire Sainte.*—1er prix, Isaïe Lalumière ; 2e do, Pacifique Bourbonnière ; 1er accessit, Théophile Dagenais ; 2e do, Arthur Plante ; 3e do, Victor Rousseau.

QUATRIÈME DEGRÉ.

*Lecture française.*—1er prix, Denis Perrault ; 2e do, Henri Brunelle ; 1er accessit, Albert Laporte ; 2e do, Arthur Loiseau ; 3e do, Arthur Beaudry.

*Lecture anglaise.*—1er prix, Denis Perrault ; 2e do, Albert Laporte ; 1er accessit, Sylvain Provost ; 2e do, Arthur Beaudry ; 3e do, Henri Brunelle.

*Grammaire française.*—1er prix, Denis Perrault ; 2e do, *ex-æquo*, Albert Laporte, Henri Brunelle ; 1er accessit, Arthur Beaudry ; 2e do, Sylvain Provost ; 3e do, Arthur Loiseau.

*Grammaire anglaise.*—1er prix, Denis Perrault ; 2e do, Albert Laporte ; 1er accessit, Henri Brunelle ; 2e do, Sylvain Provost ; 3e do, Arthur Beaudry.

*Arithmétique.*—1er prix, Sylvain Provost ; 2e do, Arthur Beaudry ; 1er accessit, Arthur Loiseau ; 2e do, Denis Perrault ; 3e do, Henri Brunelle.

*Calcul mental.*—1er prix, Wilfrid Rousseau ; 2e do, Arthur Loiseau ; 1er accessit, Sylvain Provost ; 2e do, Arthur Beaudry ; 3e do, Denis Perrault.

*Leçons de choses.*—1er prix, Sylvain Provost ; 2e do, Albert Laporte ; 1er accessit, Arthur Beaudry ; 2e do, Denis Perrault ; 3e do, Henri Brunelle.

*Écriture.*—1er prix, Denis Perrault ; 2e do, Arthur Beaudry ; 1er accessit, Arthur Loiseau ; 2e do, Sylvain Provost ; 3e do, Wilfrid Rousseau.

*Géographie.*—1er prix, Wilfrid Rousseau ; 2e do, Arthur Beaudry ; 1er accessit, Albert Laporte ; 2e do, Denis Perrault ; 3e do, Henri Brunelle.

*Histoire du Canada.*—1er prix, Henri Brunelle ; 2e do, Sylvain Provost ; 1er accessit, Arthur Beaudry ; 2e do, Denis Perrault ; 3e do, Wilfrid Rousseau.

TROISIÈME DEGRÉ.

*Lecture française.*—1er prix, Edgar Cassegrain ; 2e do, Arthur Massé ; 1er accessit, Arthur Chartier ; 2e do, Oswald Ponton.

*Lecture anglaise.*—1er prix, Edgar Cassegrain ; 2e do, Arthur Chartier ; 1er accessit, Léon Jarrand ; 2e do, Oswald Ponton.

*Grammaire française.*—1er prix, Edgar Cassegrain ; 2e do, Jean-Baptiste Drouin ; 1er accessit, Arthur Massé ; 2e do, Léon Jarrand.

*Grammaire anglaise.*—1er prix, *ex-æquo*, Edgar Cassegrain, Léon Jarrand ; 2e do, Arthur Massé ; 1er accessit, Jean-Baptiste Drouin ; 2e do, Albert Martin.

*Arithmétique.*—1er prix, Edgar Cassegrain ; 2e do, Arthur Chartier ; 1er accessit, Arthur Massé ; 2e do, Oswald Ponton.

*Calcul Mental.*—1er prix, Albert Martin ; 2e do, Oswald Ponton ; 1er accessit, Edgar Cassegrain ; 2e do, Arthur Chartier.

*Leçons de choses.*—1er prix, Arthur Massé ; 2e do, Oswald Ponton ; 1er accessit, Edgar Cassegrain ; 2e do, Arthur Chartier.

*Écriture.*—1er prix, Oswald Ponton ; 2e do, Arthur Massé ; 1er accessit, Edgar Cassegrain ; 2e do, Jean-Baptiste Drouin.

*Géographie.*—1er prix, Arthur Chartier ; 2e do, Edgar Cassegrain ; 1er accessit, Oswald Ponton ; 2e do, Jean-Baptiste Drouin.

*Histoire du Canada.*—1er prix, Arthur Massé ; 2e do, Edgar Cassegrain ; 1er accessit, Oswald Ponton ; 2e do, Jean-Baptiste Drouin.

### CLASSES RÉUNIES.

*Dessin artistique.*—1er prix, Oswald Ponton ; 2e do, *ex-æquo*, Arthur Chartier, Edgar Cassegrain ; 1er accessit, Sylvain Provost ; 2e do, Ernest Girardot.

INSTRUCTION RELIGIEUSE — 1ère Division — 1er prix, *ex-æquo*, Joseph Legault, Jean Désireau ; 2e do, Napoléon Sigouin ; 3e do, Napoléon Labelle ; 4e do, Edouard Goddu ; 1er accessit, Horace Thibodeau ; 2e do, Adrien Gauthier ; 3e do, Oscar Lefort ; 4e do, Alfred Holdstock.

2e Division.—1er prix, Eric Forget ; 2e do, Joseph Bonami ; 1er accessit, Origène Lépine ; 2e do, Octave Livernois ; 3e do, Albéric Clément.

3e Division.—1er prix, Eugène Godin ; 2e do, *ex-æquo*, Rodophe Gagné, Henri Renaud ; 1er accessit, Joseph Terrien ; 2e do, Charles Bonami ; 3e do, Joseph Desjardins.

4e Division.—1er prix, Willie Forget ; 2e do, Wilfrid Plante ; 1er accessit, Alfred Petit ; 2e do, Aldéric Beauchamp ; 3e do, Chrysostome Charon.

5e Division.—1er prix, Edgar Cassegrain ; 2e do, Jean-Baptiste Drouin ; 3e do, Oswald Ponton ; 1er accessit, Arthur Massé ; 2e do, Sylvain Provost ; 3e do, Eugène Doucet.

6e Division.—1er prix, Arthur Plante ; 2e do, Wilfrid Rousseau ; 3e do, Arthur Beaudry ; 1er accessit, Fortunat Gagnou ; 2e do, Victor Rousseau ; 3e do, Albert Laporte.

### Distribution des Prix et collation des Diplômes à l'École Normale Jacques-Cartier, 5 juillet 1889.

Programme de la séance :

*Ne t'en souviens-tu pas ?*..... Solo par STREABBOG.

M. Chouinard.

### LE MALADE IMAGINAIRE.

Argan, malade imaginaire,..... M. Baulne.  
 Damis, neveu d'Argan,..... M. Savage.  
 Ariste, autre neveu,..... M. Beaulieu.  
 Béralde, frère d'Argan,..... M. Chouinard.  
 M. Diafoirus, médecin,..... M. Domingue.  
 M. Diafoirus, fils,..... M. Boucher.  
 M. Purgon, médecin,..... M. Létourneau.  
 M. Fleurant, apothicaire,..... M. Longtin.  
 Antoine, valet d'Argan,..... M. Doyon.

#### I ACTE.

*La Religion*,.....Chœur, par F. JULIEN.

#### II ACTE.

*La tombée du jour*,..... Chœur, par L. JOURET.

### III ACTE.

*Distribution des prix et des médailles.*

*Jérusalem*,..... Chœur, par GOUNOD.

*Diplômes.*

DIEU SAUVE LA REINE.

### DISTRIBUTION DES PRIX ET DES MÉDAILLES.

PRIX DU PRINCE DE GALLES: M. Honorius Baulne.

PRIX DE BONNE CONDUITE ET D'APPLICATION :

1 *Bourse spéciale*: M. Napoléon Bélanger.

2. *Médailles d'or présentée par l'Honorable G. Ouimet*: M. A. Sarrazin.

3. *Croix présentée par l'Honorable M. Ouimet* M. Epiphane Robillard.

#### QUATRIÈME ANNÉE.

*Excellence.*—Prix, Honorius Baulne ; acc., Damase Langevin.

*Instruction religieuse.*—Prix, Damase Langevin ; acc., Honorius Baulne.

*Enseignement.*—Prix, Damase Langevin ; acc., Honorius Baulne.

*Écriture.*—Prix, Damase Langevin ; acc., Honorius Baulne.

*Lecture française.*—Prix, Honorius Baulne ; acc., Damase Langevin.

*Langue française.*—Prix, Honorius Baulne ; acc., Damase Langevin.

*Version latine.*—Prix, Honorius Baulne ; acc., *ex-æquo*, Damase Langevin, Arthur Drouin.

*Thème latin.*—Prix, Honorius Baulne ; acc., Arthur Drouin.

*Histoire de la Littérature française.*—Prix, Honorius Baulne ; acc., Sévère Bérard.

*Principes de Littérature. Composition.*—Prix, Damase Langevin ; acc., Honorius Baulne.

*Histoire de France.*—Prix, Arthur Drouin ; acc., Sévère Bérard.

*Géométrie.*—Prix, Honorius Baulne ; acc., Damase Langevin.

*Physique.*—Prix, Honorius Baulne ; acc., Arthur Drouin.

*Philosophie.*—Prix, Honorius Baulne ; acc., Arthur Drouin.

#### TROISIÈME ANNÉE.

*Excellence.*—1er prix, Alexis Sarrazin ; 2e do, Dolphis Chouinard ; 1er acc., Napoléon Bélanger ; 2e do, Séverin Létourneau.

*Instruction religieuse.*—1er prix, Alexis Sarrazin ; 2e do, Napoléon Bélanger ; 1er acc., Séverin Létourneau ; 2e do, Zénon Paquin.

*Enseignement.*—1er prix, *ex-æquo*, Séverin Létourneau, Alexis Sarrazin ; 2e do, *ex-æquo*, Dolphis Chouinard, Lorenzo Longtin, Fridolin Monette ; 1er acc., Zénon Paquin ; 2e do, Napoléon Bélanger.

*Ecriture.*—1er prix, Alexis Sarrazin; 2e do, Dolphis Chouinard; 1er acc., Séverin Létourneau; 2e do, Zénon Paquin.

*Lecture française.*—1er prix, Dolphis Chouinard; 2e do, Séverin Létourneau; 1er acc., Alexis Sarrazin; 2e do, Lorenzo Longtin.

*Langue française.*—1er prix, Alexis Sarrazin; 2e do, Napoléon Bélanger; 1er acc., Dolphis Chouinard; 2e do, Zénon Paquin.

*Lecture anglaise.*—1er prix, Alexis Sarrazin; 2e do, Dolphis Chouinard; 1er acc., Zénon Paquin; 2e do, Séverin Létourneau.

*Version anglaise.*—1er prix, Séverin Létourneau; 2e do, Napoléon Bélanger; 1er acc., Lorenzo Longtin; 2e do, Dolphis Chouinard.

*Thème anglais.*—1er prix, Alexis Sarrazin; 2e do, Dolphis Chouinard; 1er acc. Napoléon Bélanger; 2e do, Séverin Létourneau.

*Racines grecques.*—1er prix, Napoléon Bélanger; 2e do, Fridolin Monette; 1er acc., Dolphis Chouinard; 2e do, Zénon Paquin.

*Histoire de France.*—1er prix, Alexis Sarrazin; 2e do, Séverin Létourneau; 1er acc., Napoléon Bélanger; 2e do, Dolphis Chouinard.

*Algèbre.*—1er prix, Fridolin Monette; 2e do, Dolphis Chouinard; 1er acc., *ex-æquo*, Napoléon Bélanger, Séverin Létourneau; 2e do, Alexis Sarrazin.

DEUXIÈME ANNÉE.

*Excellence.*—1er prix, Germain Beaulieu; 2e do, Eugène Desroches; 1er acc., Ulric Gravelle; 2e do, Zéphirin Baulne.

*Instruction religieuse.*—1er prix, Eugène Desroches; 2e do, Germain Beaulieu; 1er acc., Ulric Gravelle; 2e do, Louis Doré.

*Enseignement.*—1er prix, Eugène Desroches; 2e do, *ex-æquo*, Germain Beaulieu, Hermas Doyon; 1er acc., Louis Doré; 2e do, Camille Boucher.

*Ecriture.*—1er prix, Arthur Beaudin; 2e do, Cléophas Dominique; 1er acc., Germain Beaulieu; 2e do, Camille Boucher.

*Lecture française.*—1er prix, Hermas Doyon; 2e do, Camille Boucher; 1er acc., Cléophas Domingue; 2e do, Germain Beaulieu.

*Langue française.*—1er prix, Eugène Desroches; 2e do, Arthur Beaudin; 1er acc., Germain Beaulieu; 2e do, Alonzo Létourneau.

*Thème anglais.*—1er prix, Louis Doré; 2e do, *ex-æquo*, Eugène Desroches, Germain Beaulieu; 1er acc., Hermas Doyon; 2e do, Marcel Savage.

*Racines latines.*—1er prix, Eugène Desroches; 2e do, Germain Beaulieu; 1er acc., Arthur Beaudin; 2e do, Ulric Gravelle.

*Racines grecques.*—1er prix, Zéphirin Baulne; 2e do, Germain Beaulieu; 1er acc., Eugène Desroches; 2e do, Cléophas Domingue.

*Histoire du Canada.*—1er prix, Ulric Gravelle; 2e do, Zéphirin Baulne; 1er acc., Cléophas Domingue; 2e do, Marcel Savage.

*Arithmétique.*—1er prix, Ulric Gravelle; 2e do, Germain Beaulieu; 1er acc., Zéphirin Baulne; 2e do, Louis Doré.

*Géographie.*—1er prix, *ex-æquo*, Zéphirin Baulne, Germain Beaulieu; 2e do, Marcel Savage; 1er acc., Eugène Desroches; 2e do, Louis de Gonzague Raby.

*Agriculture théorique.*—1er prix, Zéphirin Baulne; 2e do, Eugène Desroches; 1er acc., *ex-*

*æquo*, Epiphane Robillard, Marcel Savage; 2e do, Camille Boucher.

*Agriculture pratique.*—1er prix, Epiphane Robillard; 2e do, Fridolin Rouillier; 1er acc., Zéphirin Baulne; 2e do, Cléophas Domingue.

*Histoire naturelle.*—1er prix, *ex-æquo*, Germain Beaulieu, Marcel Savage; 2e do, Alonzo Létourneau; 1er acc., Cléophas Domingue; 2e do, Arthur Beaudin.

PREMIÈRE ANNÉE.

*Excellence.*—1er prix, Hugues Legrand; 2e do, Sévère Beaudin; 1er acc., Arthur L'Écuyer; 2e do, Napoléon Allaire.

*Instruction religieuse.*—1er prix, Ovila Roberge; 2d do, Isaïe Bélanger; 1er acc., Hugues Legrand; 2d do, *ex-æquo*, Denis Geoffroy, Honoré Sarrazin.

*Ecriture.*—1er prix, Honoré Sarrazin; 2d do, Arthur L'Écuyer; 1er acc., Denis Geoffroy; 2e do, Ovila Roberge.

*Lecture française.*—1er prix, Hugues Legrand; 2e do, Ovila Roberge; 1er acc., Honoré Sarrazin; 2d do, Eximer Martin.

*Langue française.*—1er prix, Sévère Beaudin; 2e do, Hugues Legrand; 1er acc., Eximer Martin; 2e do, Arthur L'Écuyer.

*Lecture anglaise.*—1er prix, Joseph Page; 2d do, Arthur Bernier; 1er acc., Denis Geoffroy; 2d do, Hugues Legrand.

*Thème anglais.*—1er prix, *ex-æquo*, Sévère Beaudin, Arthur Bernier; 2d do, Onésiphore Beaudin, Denis Geoffroy, Honoré Sarrazin; 1er acc., *ex-æquo*, Arthur L'Écuyer, Hugues Legrand; 2d do, Alcide Brouillette.

*Lecture latine.*—1er prix, *ex-æquo*, Sévère Beaudin, Honoré Sarrazin; 2d do, Arthur Bernier, Hugues Legrand; 1er acc., *ex-æquo*, Onésiphore Beaudin, Napoléon Allaire, Alcide Brouillette, Arthur L'Écuyer, Ovila Roberge; 2d do, Isaïe Bélanger.

*Histoire sainte.*—1er prix, Sévère Beaudin; 2d do, Hugues Legrand; 1er acc., *ex-æquo*, Denis Geoffroy, Honoré Sarrazin, Ovila Roberge; 2d do, Joseph Page.

*Prix de leçon.*—Ovila Roberge.

*Arithmétique.*—1er prix, Hugues Legrand; 2d do, *ex-æquo*, Napoléon Allaire, Désiré Plante; 1er acc., Ovila Roberge; 2d do, Sévère Beaudin.

*Géographie.*—1er prix, Hugues Legrand; 2d do, Napoléon Allaire; 1er acc., Arthur L'Écuyer; 2d do, Alcide Brouillette.

*Agriculture théorique.*—1er prix, Hugues Legrand; 2d do, Isaïe Bélanger; 1er acc., Joseph Page; 2d do, Joseph Demers.

*Agriculture pratique.*—1er prix, Joseph Page; 2d do, Désiré Plante; 1er acc., Isaïe Bélanger; 2d do, Joseph Demers.

CLASSES RÉUNIES.

DESSIN CARTOGRAPHIQUE, 3e Division.—1er prix, Fridolin Monette; 2d do, *ex-æquo*, Napoléon Bélanger, Séverin Létourneau; 1er acc., Arthur Drouin; 2d do, Sévère Béard.

2de Division.—1er prix, *ex-æquo*, Germain Beaulieu, Marcel Savage; 2d do, Octave Houle; 1er acc., Eugène Desroches; 2d do, Louis de Gonzague Raby.

1re Division.—1er prix, Ovila Roberge; 2d do, *ex-æquo*, Arthur L'Ecuyer, Eximer Martin; 1er acc., Hugues Legrand; 2d do, *ex-æquo*, Joseph Demers, Joseph Trudeau.

ÉCRITURE CARTOGRAPHIQUE, 3e Division.—1er prix, *ex-æquo*, Séverin Létourneau, Napoléon Bélanger; 2d do, Arthur Drouin; 1er acc., Fridolin Monette; 2d do, Lorenzo Longtin.

2de Division.—1er prix, Germain Beaulieu; 2d do, Octave Houle; 1er acc., Eugène Desroches; 2d do, Marcel Savage.

1re Division.—1er prix, Eximer Martin; 2d do, Hugues Legrand; 1er acc., Alcide Brouillette; 2d do, Joseph Trudeau.

DESSIN INDUSTRIEL, 3e Division.—1er prix, Séverin Létourneau; 2d do, Napoléon Bélanger; 1er acc., Arthur Drouin; 2d do, Fridolin Monette.

2de Division.—1er prix, *ex-æquo*, Marcel Savage, Germain Beaulieu; 2d do, Octave Houle; 1er acc., Louis de G. Raby; 2d do, Eugène Desroches.

1re Division.—1er prix, Joseph Demers; 2d do, Hugues Legrand; 1er acc., *ex-æquo*, Arthur L'Ecuyer, Eximer Martin; 2d do, Joseph Trudeau, Arthur Bernier.

THÉORIE DU SOLFÈGE, 1er Groupe (Moniteurs).—Prix, Honorius Baulne, Germain Beaulieu, Hermas Doyon, Arthur Drouin, Séverin Létourneau, Dolphis Chouinard.

2d Groupe.—Prix, Cléophas Domingue; acc., Ulric Gravelle.

3e Groupe.—Prix, *ex-æquo*, Marcel Savage, Camille Boucher; acc., Alonzo Létourneau.

4e Groupe.—Prix, Fridolin Monette; acc., Arthur Beaudin.

5e Groupe.—Prix, Napoléon Allaire; acc., Honoré Sarrazin.

6e Groupe.—Prix, Isaïe Bélanger; acc., Hugues Legrand.

7e Groupe.—Prix, Arthur L'Ecuyer; acc., Eugène Desroches.

8e Groupe.—Prix, Sévère Beaudin; acc., *ex-æquo*, Onésiphore Beaudin, Joseph Demers.

THÉORIE DU PLAIN-CHANT, 1re Division.—1er prix, Arthur Drouin; 2d do, Honorius Baulne; 3e do, Germain Beaulieu; 1er acc., Napoléon Bélanger; 2d do, Hermas Doyon; 3e do, Ulric Gravelle; 4e do, Fridolin Monette.

2d Division.—1er prix, Hugues Legrand; 2d do, Arthur Bernier; 3e do, Sévère Beaudin; 1er acc., *ex-æquo*, Ovila Roberge, Arthur L'Ecuyer; 2d do, Honoré Sarrazin; 3e do, *ex-æquo*, Désiré Plante, Zéphirin Baulne, Eugène Desroches.

PRATIQUE DU PLAIN-CHANT.—1er prix, Honorius Baulne; 2d do, *ex-æquo*, Dolphis Chouinard, Hermas Doyon; 3e do, Arthur Drouin; 1er acc., Séverin Létourneau; 2d do, *ex-æquo*, Fridolin Rouillier, Cléophas Domingue; 3e do, *ex-æquo*, Damase Langevin, Ulric Gravelle.

ORGUE, Théorie.—Prix, Honorius Baulne.  
Pratique.—Prix, Germain Beaulieu.

#### DISTRIBUTION DES DIPLOMES.

##### ÉCOLE ACADÉMIQUE :

MM. Honorius Baulne, *avec grande distinction* ;  
Damase Langevin, *avec distinction* ;  
Joseph Arthur Drouin.

##### ÉCOLE MODÈLE :

MM. Alexis Sarrazin, *avec grande distinction* ;  
Dolphis Chouinard, *avec distinction* ;  
Napoléon Bélanger,  
Séverin Létourneau,  
Lorenzo Longtin,  
Fridolin Monette,  
Zénon Paquin,  
Camille Wilfrid Lalonde.

##### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE :

MM. Germain Beaulieu, *avec grande distinction* ;  
Eugène Desroches, *avec distinction* ;  
Zéphirin Baulne,  
Arthur Beaudin,  
Camille Boucher,  
Ulric Gravelle,  
Louis Doré,  
Hermas Doyon,  
Alonzo Létourneau,  
Marcel Savage,  
Joseph Héroux.

## PEDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT.

Quatre-vingt-seizième conférence de l'Association  
des Instituteurs de la circonscription de  
l'école normale Laval, tenue  
le 25 mai 1889.

PRÉSENTS :— M. l'abbé Th. G. Rouleau, principal de l'école normale Laval; M. l'abbé A. Caron, assistant-principal; M. J. Létourneau, président de l'association; MM. F.-X. Toussaint, N. Lacasse, J.-B. Cloutier, J. Ahern, D. Frève, C. Lefèvre, G. Gagnon, professeurs à l'école normale Laval; MM. B. Lippens, G. Vien, inspecteurs d'écoles; MM. Pagé, P. Provençal, J. Aubé, Z. Dubeau, T. Simard, G. Gauthier, S. Giguère, A. J. Fortin, Guay, Paradis, Roy, O. Thibault, A. Guay, C.-J. Magnan, MM. les abbés Roy et Lavoie, ecclésiastiques, et MM. les élèves maitres de l'école normale.

M. J. Létourneau, président, ouvre la séance et présente le livre de M. C. J. Magnan à l'association. Ce volume est intitulé: L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, *Questions diverses*.

Le président communique ensuite une lettre de l'honorable surintendant de

L'Instruction publique de Québec, soumettant aux membres de la conférence une communication de l'honorable surintendant de l'éducation d'Ontario, à l'occasion d'un grand congrès pédagogique que les membres de l'*Association d'Education Nationale* des Etats-Unis tiendront à Toronto en 1890. Il donne aussi lecture de la circulaire de M. James H. Caufield, secrétaire de la *National Education Association*, circulaire adressée à l'honorable G.-W. Ross, ministre de l'Education à Ontario, et de la lettre de ce dernier à l'honorable G. Ouimet, surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec.

M. J.-B. Cloutier dit qu'il est de la plus haute importance que les membres de cette association se rendent à l'invitation qui leur est faite d'assister à cette grande assise pédagogique, où seront réunis les sommités du corps enseignant des Etats-Unis et à peu près tous les instituteurs de la province d'Ontario. Un compte rendu succinct et exact de toutes les questions qui seront traitées et débattues à ces intéressantes réunions, mettra nos instituteurs au courant des nombreux progrès qui s'opèrent en fait d'Instruction publique dans la république voisine et dans la province sœur. En conséquence, il propose, secondé par M. l'inspecteur Vien, et il est résolu :

“Que cette association applaudit de tout cœur à l'heureuse idée qu'ont eue nos confrères des Etats-Unis de choisir notre pays pour y tenir des réunions d'une aussi grande importance, et que, pour tenir ses membres au courant des nombreuses et intéressantes questions qui y seront débattues, un délégué, chargé d'y prendre part, soit nommé à la conférence de mai prochain, lequel devra publier son rapport dans l'*Enseignement Primaire*.”

On procède ensuite aux élections annuelles, dont le résultat est comme suit :

Président : M. B. Pelletier ;  
 Vice-Président : M. J. Ahern ;  
 Secrétaire : M. C.-J. Magnan, réélu ;  
 Trésorier : M. J. Létourneau.

Membres du comité de régie : MM. Frs Pagé et T. Simard sont nommés à la place de MM. O'Ryan et B. Pelletier ; les anciens membres de ce comité sont continués dans leurs fonctions.

Le procès-verbal de la réunion de janvier dernier est lu et adopté.

M. Ahern, invité à rendre compte de la mission que l'association lui avait confiée, conjointement avec M. Magnan, au sujet d'une demande d'argent pour rembourser les frais de voyage aux instituteurs qui se rendent aux conférences pédagogiques, dit qu'il a soumis cette excellente idée à l'association des instituteurs de Montréal. M. Demers lui a fait réponse que les instituteurs protestants jouissent de ce privilège depuis longtemps. Un octroi, recommandé par le comité protestant de l'Instruction publique, est voté chaque année par la Législature pour indemniser les instituteurs qui se rendent aux conférences pédagogiques.

Il est alors proposé et résolu : “Que MM. Ahern et Magnan soient autorisés à s'adresser au comité catholique du Conseil de l'Instruction publique pour que ce dernier recommande au gouvernement de Québec de voter chaque année une somme de \$200, dont une moitié sera déposée entre les mains du principal de l'école normale Laval, et l'autre entre celles du principal de l'école normale J.-C. ; que MM. les principaux auront le pouvoir de rembourser, à même cette somme, les frais de voyage aux instituteurs qui se rendront aux conférences pédagogiques de Québec et de Montréal ; attendu que les instituteurs protestants de notre province sont favorisés d'une somme d'argent mise à leur disposition pour payer les frais de voyage qui ont rapport aux réunions d'instituteurs ;

qu'en France, en Belgique et en Suisse, les instituteurs se rendent aux conférences pédagogiques aux frais de l'Etat; cette Association a tout lieu de croire que les instituteurs canadiens-français, et catholiques d'autres nationalités, seront mis sur un pied d'égalité vis-à-vis de leurs confrères protestants, Français, Belges et Suisses."

Les membres de l'association des instituteurs de la circonscription de l'école normale Jacques-Cartier de Montréal sont priés de s'unir à ceux de Québec pour obtenir l'aide pécuniaire ci-haut mentionnée.

Ont parlé sur cette question: MM. Toussaint, Lacasse, Ahern, Cloutier, Magnan. M. l'abbé Rouleau, principal de l'école normale, a couronné ce débat intéressant par quelques remarques au coin du bon sens et de la sagesse.

Suivant l'ordre du jour, M. Magnan donne une conférence sur *Les nouvelles frontières de la province de Québec*.

M. Toussaint félicite le conférencier et profite de la circonstance pour faire une courte dissertation historico-géographique.

M. l'inspecteur Lippens félicite à son tour M. Magnan, mais dit ne point partager sa manière de voir quant au groupement des Canadiens-Français dans la province de Québec à l'exclusion des autres provinces de la Confédération. M. Lippens parle longuement et fait des remarques très pratiques. M. Magnan réplique à l'attaque loyale et délicate de M. Lippens.

M. J.-B. Cloutier donne ensuite une gentille et intéressante causerie sur l'*hygiène*. Chacun sait que l'enseignement de cette branche de première importance est maintenant obligatoire dans les écoles de la province. Le rédacteur de l'*Enseignement primaire* fait un chaleureux appel aux membres de l'association pour propager chez notre population rurale des connaissances hygiéniques. Il parle

aussi de la construction des écoles. En notre province les maisons d'école sont généralement basses, étroites et partant très malsaines. Il est temps que les autorités s'occupent d'une manière active de l'architecture de nos édifices scolaires. Dès 1878, le gouvernement de France dépensait 3 560 000 francs pour la reconstruction des écoles primaires. En terminant, M. Cloutier paie un tribut d'éloge aux traités d'hygiène des Drs Lachapelle et Desroches.

Avant la clôture de la séance, MM. J.-B. Cloutier et B. Lippens s'inscrivent comme conférenciers pour la réunion du dernier samedi de janvier 1890.

Les deux sujets suivants: *De l'importance d'enseigner la tenue des livres dans les écoles de la campagne et de l'hygiène à l'école*, sont conservés sur l'ordre du jour.

En somme, la conférence du 25 mai 1889 a été des plus intéressantes; assistance relativement nombreuse, débats animés, et réception tout à fait cordiale par M. le principal de l'école normale Laval, qui a su se concilier tous les membres du corps enseignant de sa circonscription.

C.-J. MAGNAN,  
Secrétaire.

#### De l'alliance des études littéraires et scientifiques.

*Montrer comment et dans quelle mesure on peut, à l'école primaire, réaliser dans les études l'alliance de l'élément littéraire avec l'élément scientifique.*

*Expliquer comment les livres classiques contribuent à produire ce résultat. \**

#### DIRECTIONS.

Si nous considérons ce qui se pratique à l'école primaire, nous constatons que trop souvent on attribue au terme *littéraire* une signification qu'il ne doit pas avoir, un sens trop restreint, ou mieux trop relevé. De là une sorte d'exclusivisme qui fait que l'on n'étudie la langue

\* Question de conférence du Hainaut.

au point de vue littéraire proprement dit qu'en lecture, en grammaire et en style; dans l'étude des autres branches, sciences naturelles, histoire, géographie, arithmétique, on néglige, si l'on ne méconnaît, la culture de l'élément littéraire. Il semble que c'est seulement dans les leçons de français, en style surtout à raison du concours, que l'on doit s'attacher à la recherche des pensées, à leur coordination et à leur expression correcte. Mais si la connaissance de la langue réside dans l'art de dire ou d'écrire le produit de la pensée sous une forme précise dans les termes, claire dans l'expression, logique dans la suite des idées, n'est-il pas élémentaire que plus nous étendrons le domaine de l'art de la parole et de l'écriture, plus nous appliquerons nos élèves à ce double travail, et plus nous arriverons à des résultats sérieux dans la connaissance du français? Or, il n'est pas que l'étude d'un morceau de lecture ou le développement d'un sujet de style qui concourent à la formation de la langue chez nos élèves. Les sciences exactes forment surtout le jugement, le raisonnement, mais ces deux opérations intellectuelles sont aussi la base de tout travail littéraire; la précision, la clarté, la concision, que l'on demande à la forme dans les premières, sont des qualités qui sont indispensables ailleurs que dans ces branches; la culture littéraire doit aussi s'efforcer de les faire acquérir. Au surplus, les sciences ont leur vocabulaire, de même que la géographie et l'arithmétique ont le leur; toutes ont leur langage littéraire, leur logique; toutes exigent la chaleur dans l'exposition, l'ordre ou la méthode dans la division et la succession des idées, le terme propre et la phrase correcte dans la traduction de la pensée; toutes concourent à mettre l'enfant en situation de rendre nettement ses idées, ses sentiments.

Les considérations qui précèdent nous font entrevoir comment nous pouvons, à l'école primaire, réaliser l'alliance des deux éléments, littéraire et scientifique. L'exercice de la parole est le point initial de l'enseignement littéraire, tel que nous croyons qu'il doit être compris à l'école primaire: l'enfant qui sait parler sait écrire. Aussi: a) dans toutes les branches, à tous les degrés, et naturellement en tenant compte de la somme d'instruc-

tion, nous exigeons que, selon la leçon traitée, l'élève exprime par la parole ce qu'il voit, ce qu'il pense, ce qu'il a lu; b) nous ne nous contenterons point de demi-réponses ou de phrases incomplètes, le minimum de toute réponse, dès le degré inférieur, comprendra les termes essentiels de la proposition; c) le mot est un élément digne de toute attention, et autant que possible nous veillerons à ce que l'élève emploie le terme propre et le prononce correctement; d) on exigera que l'orthographe, — la propreté du style, — soit observée dans tous les devoirs et applications de sciences; trop souvent, les fautes laissées dans les solutions, même dans les énoncés, dans les résumés, sont considérées comme secondaires et ne sont pas relevées; e) on fera concourir, dans la mesure du possible, les faits de chaque branche comme moyens d'enseignement ou d'application dans les branches d'un autre groupe. Les problèmes pourront prendre leurs données dans l'histoire, la géographie, les sciences naturelles, etc. En résumé, les qualités primordiales du style seront observées partout dans la langue parlée, aussi bien en arithmétique qu'en géographie ou en français; tout concourra à les fortifier et à consolider la culture littéraire.

Toute leçon de la part du maître suppose un plan: but, moyens (faits, comment, pourquoi), conclusion. Nous croyons que l'instituteur doit habituer ses élèves à ne pas procéder différemment, quel que soit le sujet traité; dans ce but, l'instituteur notera à la planche noire le tableau synthétique des différents points qui ont fait l'objet de sa leçon, idées générales et idées particulières se rattachant aux premières. Dès le degré moyen, et surtout au degré supérieur, les élèves développeront oralement la matière exposée en suivant le plan tracé. Nous avons trop pour habitude de n'attribuer qu'au français (lecture et style) l'importance de l'ordre suivi dans l'exposition d'un sujet. Cet ordre s'impose partout; si nous mettons l'élève dans l'obligation de s'y soumettre tant en histoire qu'en géographie, etc., nous obtiendrons, par l'enseignement scientifique, une aide considérable à l'exercice du travail littéraire en tant que méthode.

Le travail écrit suivra l'exercice oral; si l'un et l'autre ne sont pas toujours possibles dans une même leçon, le

premier s'exécutera dans tous les cas suivant les règles tracées pour l'exercice oral. Ces exercices seront des résumés, non des résumés faits par mots isolés ou lambeaux de phrase, mais des résumés sous une forme continue, en phrases correctes, littéraires même; des reproductions de leçons dont les détails ne se trouvent point dans les manuels des élèves; des démonstrations dans lesquelles on aura soin de modifier les données, afin d'empêcher une copie textuelle; des comptes rendus d'excursions, de visites, etc.

L'enseignement littéraire à l'école primaire comporte, d'après les programmes, comme facteurs essentiels, la lecture et la rédaction (description, comparaison, narration, lettres, comptes rendus) C'est aux sciences naturelles que généralement on emprunte, pour le premier degré, les matériaux nécessaires à la description et à la comparaison; on y recourt moins au degré moyen, peu ou pas au degré supérieur. Et pourtant que de ressources la physique, la botanique, la zoologie (non considérées comme cours régulièrement enchaînés), offrent comme vocabulaire, comme idées, comme matériaux de toute nature, propres à enrichir l'esprit des enfants et qui l'aideront puissamment à donner à son style les éléments qui en constituent la richesse! Le champ d'exploration est restreint pour l'instituteur, pauvre d'éléments pour l'élève, abstrait surtout, lorsque nous laissons ignorer le domaine de la science. Pour le genre descriptif, au lieu de rester dans ce cercle vicieux des descriptions de l'automne et autres qui reviennent périodiquement, pourquoi ne pas considérer les phénomènes physiques, les faits géographiques ou historiques? Ils ont pour eux le double avantage d'être concrets et intéressants. Nous pouvons en dire tout autant des applications qui se rapportent à la narration. Quant au style épistolaire, ne pouvons-nous emprunter au domaine de la science des sujets de correspondance aussi avantageux pour le moins que ceux que nous traitons sous le titre de "lettres de reproche, de condoléance, etc?" Il nous semble que le choix des sujets que nous proposons dans cet esprit, à des enfants de onze ans manque de naturel et de vérité.

La mesure de l'alliance des deux élé-

ments s'établit dans les lignes qui précèdent. Ceux de français comme ceux de sciences étant déterminés pour chaque degré, l'application de l'élément littéraire à l'élément scientifique, et réciproquement, se fera dans les limites fixées à chacun d'eux pour un même degré. Naturellement, le second n'intervenant que comme fortifiant de l'élément littéraire, celui-ci servira de base et de guide; ce sont les enseignements donnés, en lecture, en style, en orthographe, qui diront dans quelle mesure les notions scientifiques doivent servir à confirmer les premiers. Ainsi les règles données au premier degré sur l'étude progressive de la phrase seront observées dans le développement oral ou écrit des leçons exposées en géographie, etc.; les exercices du genre descriptif et autres, qu'ils soient empruntés à la géographie, à la physique, seront traités suivant les règles établies à l'étude des sujets types de chaque genre (division, ordre, choix des détails, expression). Les leçons de lecture porteront alternativement sur des morceaux d'auteurs et sur des sujets empruntés à l'une ou l'autre partie du programme de sciences.

Les livres sont faits pour en tirer profit, et peut-être ne met-on pas assez souvent les élèves dans l'obligation d'en user d'une manière suffisante et méthodique; mais pour qu'ils puissent profiter réellement, il faudrait que tous fussent écrits dans un style modèle du genre auquel ils appartiennent. En est-il ainsi? A nos lecteurs d'apprécier. Toute théorie ou sujet traité qui a son correspondant (sommaire ou exposition) dans le manuel doit être lu par l'élève, et, de plus, dans nombre de cas, appris de mémoire. Le livre confirme l'enseignement du maître, il le fixe comme science et comme langue; il est précision dans l'emploi du terme, il est clarté dans la facture de la phrase, ordre dans la gradation des idées, unité dans l'ensemble du sujet. Réunissant dans ses parties, aux qualités qui caractérisent l'art d'écrire, l'intérêt qui captive l'attention, le manuel donne à l'enfant en même temps que des aperçus variés dont il est avide, la manière de bien lire et de bien écrire que nous avons tant de peine à lui inculquer.

V. D.

EXERCICES DE MÉMOIRE ET DE  
RÉCITATION.

I

LA TENDRESSE MATERNELLE.

L'enfant, de jour en jour, avance dans la vie ;  
Et comme les aiglons qui, cédant à l'envie  
De mesurer les cieux dans leur premier essor,  
Exercent près du nid leur aile faible encor,  
Doucement contenu sur ses mains chancelantes,  
Il commence l'essai de ses forces naissantes.  
La mère est près de lui : c'est elle dont le bras,  
Dans leur débile effort aide ses premiers pas ;  
Elle suit la lenteur de sa marche timide ;  
Elle fut sa nourrice, elle devient son guide.  
Elle devient son maître au moment où sa voix  
Bégaye à peine un nom qu'il entendit cent fois :  
MA MÈRE est le premier qu'elle l'enseigne à dire.  
Elle est son maître encor dès qu'il s'essaye à  
[lire ;  
Elle épelle avec lui dans un court entretien,  
Et redevient enfant pour instruire le sien.  
D'autres guident bientôt sa faible intelligence,  
Leur dureté punit sa moindre négligence ;  
Quelle est l'âme où son cœur épanche ses tour-  
[ments ?  
Quel appui cherche-t-il contre les châtiments ?  
Sa mère ! elle lui prête une sûre défense,  
Calme ses maux légers, grands chagrins de l'en-  
[fance,  
Et, sensible à ses pleurs, prompte à les essuyer,  
Lui donne les hochets qui les font oublier.

LEGOUVÉ.

II

LE BABILLARD.

A son approche menaçante,  
Tout fuit : malheur à ceux qui tombent sous sa  
[main ;  
De son bavardage inhumain,  
Les yeux étincelants et la bouche écumante,  
Il vous harcèle, il vous tourmente.  
Harassé, fatigué, je succombe au sommeil,  
Et c'est lui que j'entends encore à mon réveil.  
En vain vous espérez échapper par la fuite ;  
Inutile secours ! Bientôt à votre suite,  
Pour vous atteindre, il a pris son essor :  
Vous êtes déjà loin, il vous harangue encor.  
Fuyez : gardez qu'il ne vous voie ;  
Dans quelque abri voisin, quelque asile écarté,  
Enfonchez-vous ; un bavard évité,  
Dès qu'il la ressaisit, ne lâche plus sa proie.  
"A propos, j'avais oublié,  
Dit-il ; ce point ne fut discuté qu'à moitié :  
Votre bonheur veut que je m'en souviennne."  
Puisque je vous retrouve, il faut que j'y revienne."  
Il dit, reprend son homme, et, s'accrochant à  
[lui,  
Lui paye, en l'assommant, l'arriéré de l'ennui.  
Rencontre-t-il des auditeurs revêches ?  
Il part : dans le groupe voisin,  
Va chercher des oreilles fraîches  
Qui l'écoutent jusqu'à la fin.

Eh ! qu'a-t-il besoin qu'on l'écoute,  
Qu'on lui réponde ? Il a d'autres moyens  
De prolonger sans vous ses entretiens.  
Se taire est tout ce qu'il redoute.  
Il parle seul : son tour en revient plus souvent ;  
Il parle à ses tableaux, à la muraille, au vent.

DEMLLE.

DICTÉES ÉLÉMENTAIRES.

DU PARTICIPE PASSÉ.

I

Les hommes que Dieu avait créé inno-  
cents, se sont *perverti* (*créés, pervertis*). —  
Corneille et Racine se sont *élevé* au-des-  
sus des poètes qui les ont *précédé*, et les  
ont *laissé* bien loin derrière eux (*élevés,*  
*précédés, laissés*). — Dans tous les âges, on  
ne peut, sans un danger imminent, s'écar-  
ter des préjugés que l'opinion a *rendu sacré*  
(*rendus, sacrés*). —

J'attends encor de toi ces secours généreux  
Que j'amais sans succès n'ont *imploré* mes  
[vœux,

(*implorés*). — Les deux heures qu'il a  
*parlé* ont *passé* bien rapidement (*parlé,*  
*passé*). — Les républiques sont presque  
toutes *tombé* de la liberté dans l'escla-  
vage (*tombées*). — Beaucoup d'hommes ont  
*espéré* atteindre un but auquel, malgré  
leurs efforts, ils n'ont *pu* parvenir (*espéré,*  
*pu*). — Le paon est le plus beau des oi-  
seaux qui sont *réduit* à l'état de domesti-  
cité (*réduits*). — Les hommes que j'ai  
*entendu* chanter la semaine dernière,  
possédaient une voix admirable (*enten-*  
*dus*). — Le général fit grâce à la ville,  
qu'il avait cependant *résolu* de prendre  
d'assaut (*résolu*). — On se persuade mieux,  
pour l'ordinaire, par les raisons qu'on a  
soi-même *trouvé*, que par celles qui sont  
*venu* dans l'esprit des autres (*trouvées,*  
*venues*). — Nous nous sommes *plaint* que  
la mort, ennemie des fruits que nous  
promettait la princesse, les a *ravagé* dans  
la fleur (*plaints, ravagés*). — Je ne voulais  
point commencer à rejeter tout à fait  
aucune des opinions qui s'étaient *pu* glis-

ser autrefois en ma créance sans y avoir été *introduit* par la raison (*pu, introduites*).— La langue latine s'est *parlé* longtemps en France (*parlée*).

## II

Hérode, en arrivant, recueille avec terreur  
Les chagrins dévorants qu'a semé sa fureur.

(*Semés*).— Nous devons obéir aux hommes que Dieu a *chargé* de nous conduire (*chargés*).— Le sommeil est une trêve *conclu* avec la douleur; quand elle est *expiré*, les chagrins reviennent nous livrer combat (*conclue, expirée*).—

De jeunes serviteurs que son toit a *ru* naître  
Animent la maison et bénissent leur maître.

(*Vus*).— Quelques grandes richesses que ces hommes aient *acquis*, ils ne sont pas heureux (*acquises*).— Les dogmes consolants que le Christ a *enseigné* à l'humanité, l'ont *régénéré* (*enseignés, régénérée*).— La raison, une fois *sorti* des limites qui lui sont *assigné*, ne trouve plus rien qui puisse l'*arrêter* (*sortie, assignées*).— Malgré une doctrine sévère, les apôtres se sont *fait* écouter; ils ont *converti* les peuples, et les ont *amené* à renoncer aux idoles et à embrasser la foi (*fait, converti, amenés*).— Elle a *mis* fin aux plus grands périls dont une âme chrétienne puisse être *assailli* (*mis, assaillie*).— Ces deux généraux se sont *rendu* à l'ennemi sans prendre les armes (*rendus*).— Les gelées qu'il y a *eu* ont *détruit* nos moissons (*eu, détruit*).— Strabon, Méla, Pline, se sont *imaginé* que la mer Caspienne était un golfe de l'océan Hyperboréen, duquel elle sortait par un long canal (*imaginé*).— Tous les heureux succès, en tout genre, sont *fondé* sur des choses *fait* ou *dit* à propos (*fondés, faites, dites*).— La nature s'est *montré* une mère bienfaisante; elle a *prodigué* à ses enfants des biens précieux, dont ils ont *abusé* (*montrée, prodigué, abusé*).— Nous convenons plutôt des sottises que nous avons *fait*, que de celles

que nous avons *dit* (*faites, dites*).— Un vase conserve longtemps l'odeur de la première liqueur qu'on y a *versé* (*versée*).— Les seules richesses qui vous resteront, seront celles que vous aurez *donné* aux pauvres (*données*).— Trois jeunes Israélites furent *jeté* dans une fournaise, parce qu'ils n'avaient pas *voulu* adorer l'idole de Baal (*jetés, voulu*).— Les deux combattants se sont *blessé* l'un l'autre (*blessés*).— Que d'hommes se sont *endormi* riches, et se sont *réveillé* pauvres (*endormis, réveillés*)!— Ils sont *né*, ils sont *mort*: Seigneur, ont-ils *vécu* (*nés, morts, vécu*)?

## III

Le peu d'histoire que vous avez *étudié*, suffit pour que vous appréciiez les événements qui se sont *succédé* dans Rome, et qui ont *fini* par l'affliger à son tour, quoiqu'elle se fût souvent *joué* du sort des nations, et qu'elle se fût *entendu* surnommer la reine du monde (*étudiée, succédé, fini, jouée, entendu*).— Heureux les esprits qui voient nettement, dès le début, ce qu'ils poursuivent, et qui surtout savent persévérer jusqu'au bout dans la voie qu'ils se sont *prescrit* (*prescrite*)!— Ces deux fripons se sont *servi* réciproquement des plats de leur métier (*servi*).— Le peu de bienveillance que vous nous avez *témoigné* nous a profondément *touché* (*témoignée, touchés*).— Vous, hommes que Dieu a *fait* à son image, qu'il a *éclairé* de sa connaissance, qu'il a *appelé* à son royaume, pouvez-vous croire qu'il vous oublie, et que vous soyez les seules de ses créatures sur lesquelles les yeux toujours vigilants de sa providence paternelle ne soient pas *ouvert* (*faits, éclairés, appelés, ouverts*)?— Paul s'étant *rendu* par hasard dans ce lieu, fut *rempli* de joie en voyant ce grand arbre *sorti* d'une petite graine qu'il avait *vu* planter (*rendu, rempli, sorti, vu*).— Que de temps, que de réflexions n'a-t-il pas *fallu* pour épier et connaître les besoins, les écarts et les ressources de la nature (*fallu*)!— Si Dieu

nous a distingué des autres animaux, c'est surtout par le don de la parole (*distingués*).—L'habitude que nous avons prise de nous forger des fantômes de plaisir ou de douleur, s'est toujours opposé à notre félicité (*prise, opposée*).—

La Grèce en ma faveur est trop inquiète, De soins plus importants je l'ai cru agité.

*Inquiétée, crue, agitée*).— C'est une question que je leur ai laissé démêler (*laissé*).— La vérité, je vous l'ai déclaré, que voulez-vous davantage (*déclarée*)! — Les Européens ont été devancé par les Asiatiques dans l'érection des ponts *suspendu*, soit à des câbles de végétaux, soit à des câbles de fer (*devancés, suspendus*).

J.-O.C.

## DICTÉES D'ORTHOGRAPHE USUELLE.

### I. LES IMPRESSIONS DU PREMIER AGE.

Les habitudes contractées dans le premier âge peuvent avoir une puissante influence sur le reste de la vie... Ces enfants que l'on dresse à la vertu s'arment bientôt d'une opinion; ce ne sont plus ces êtres aveuglément soumis par leur faiblesse et dépourvus de discernement; ils vont tout à l'heure porter des jugements: c'est leur père, c'est leur mère qu'ils jugeront les premiers.

Il faudrait que dans les moments où de jeunes époux contemplant avec attendrissement leur premier enfant, un ami imposant et révéré pût se trouver auprès d'eux, et qu'en leur montrant cet enfant dont les yeux sont encore fermés à la lumière, dans lequel la vie ne se manifeste que par des sons inarticulés, il leur dit:

“ Vous venez de vous créer un juge; avant que quatre ans se soient écoulés, il connaîtra une partie de vos faiblesses et saura en profiter. A vingt ans, il aura prononcé sur vos vices et sur vos vertus.

Toute sa vie, il vous attribuera ses fautes, ou reportera vers vous l'hommage de sa reconnaissance. Sa vénération ou sa censure passera de lui à ses descendants; ce maillot vous représente toute une postérité.” Qui de nous n'a pas appris de son père à attribuer à de grands parents, plus ou moins éloignés, l'origine de son élévation et de sa fortune, ou la cause de ses disgrâces et de ses misères? (Mme CAMPAN.)

### II. MAZARIN.

Déjà, pour le soutien d'une minorité et d'une régence tumultueuses, s'était élevé à la cour un de ces hommes en qui Dieu met ses dons d'intelligence et de conseil, et qu'il tire de temps en temps des trésors de sa providence pour assister les rois et pour gouverner les royaumes. Son adresse à concilier les esprits par des persuasions efficaces, à préparer les événements par des négociations pressées ou lentes, à exciter ou calmer les passions par des intérêts et des vues politiques, à faire mouvoir avec habileté les ressorts de la guerre ou de la paix, l'avait fait regarder comme un ministre non seulement utile, mais encore nécessaire. La pourpre dont il était revêtu, la capacité qu'il fit voir, et la douceur dont il usa après plusieurs agitations, le mirent enfin au-dessus de l'envie; et, tout concourant à sa gloire, le Ciel même faisant servir à son élévation et sa faveur et ses disgrâces, il prit les rênes de l'Etat: heureux d'avoir aimé la France comme sa patrie, d'avoir laissé la paix aux peuples fatigués d'une longue guerre, et plus encore d'avoir appris l'art de régner et les secrets de la royauté au premier monarque du monde.

(FLÉCHIER.)

### III. DE LA NÉCESSITÉ POUR L'HOMME D'APPRENDRE A FAIRE DE SON TEMPS UN EMPLOI UTILE ET HONNÊTE.

On doit avoir deux vues à l'égard de ce temps: la première, d'en bien user; la

seconde, de l'augmenter autant que l'on peut. Le bon usage consiste à en bannir toutes les pensées dérégées et tous les mauvais mouvements, et à n'y admettre que des pensées justes et raisonnables et des actions réglées.

Une personne qui veut faire un bon usage du temps, c'est-à-dire de ce qu'il y a de plus précieux, doit prendre pour première règle de sa conduite, de ne vivre pas au hasard, et de ne pas se laisser emporter sans réflexion par les objets qui se présentent à ses sens et qui frappent son imagination, mais de se conduire en toutes choses (\*) par la lumière de la vérité, et de ne rien faire sans intelligence.

On s'amuse souvent à apprendre aux hommes des arts et des exercices de peu d'usage ; mais on ne pense point à leur apprendre à savoir se divertir dans un travail solitaire. Cependant, cette science est de tout autre importance que toutes celles qu'on a soin de leur montrer : car c'est elle qui les rend indépendants des compagnies, des entretiens, des visites, des divertissements du monde. C'est ce qui leur donne moyen d'éviter les spectacles et les discours dangereux, qui laissent dans l'âme des impressions fâcheuses. C'est ce qui les délivre de la nécessité des charges et des emplois, où la plupart des hommes ne se précipitent que parce qu'ils ne sauraient demeurer en repos dans une chambre en s'occupant à quelque petit travail. C'est ce qui fait que l'on est bien partout, dans un cloître et hors d'un cloître, que l'on n'est nulle part exilé et déplacé, parce qu'il est facile de trouver partout une chambre où l'on soit seul. (NICOLE.)

(\*) Ou en toute chose.

#### IV. ACTION UNIVERSELLE DE LA PROVIDENCE.

Contemplez le ciel et la terre, et la sage économie de cet univers. Est-il rien

de mieux entendu que cet édifice ? est-il rien de mieux pourvu que cette famille ? est-il rien de mieux gouverné que cet empire ? Cette puissance suprême qui a construit le monde, et qui n'y a rien fait qui ne soit très bon, a fait néanmoins des créatures meilleures les unes que les autres. Elle a fait les corps célestes, qui sont immortels ; elle a fait les terrestres, qui sont périssables ; elle a fait des animaux admirables par leur grandeur ; elle a fait les insectes et les oiseaux, qui semblent méprisables par leur petitesse ; elle a fait ces grands arbres des forêts qui subsistent des siècles entiers ; elle a fait les fleurs des champs, qui se passent du matin au soir. Il y a de l'inégalité dans ses créatures (\*), parce que cette même bonté qui a donné l'être aux plus nobles, ne l'a pas voulu envier aux moindres. Mais, depuis les plus grandes jusqu'aux plus petites, sa providence se répand partout : elle nourrit les petits oiseaux, qui l'invoquent dès le matin par la mélodie de leurs chants ; et ces fleurs, dont la beauté est sitôt flétrie, elle les habille si superbement durant ce petit moment de leur être, que Salomon, dans toute sa gloire, n'a rien de comparable à cet ornement. Vous, hommes, qu'il a faits à son image, qu'il a éclairés de sa connaissance, qu'il a appelés à son royaume, pouvez-vous croire qu'il vous oublie, et que vous soyez les seules de ses créatures sur lesquelles les yeux toujours vigilants de sa providence paternelle ne soient pas ouverts ?

(BOSSUET.)

(\*) Nous croyons qu'on peut écrire ces, en faisant rapporter ces créatures aux substantifs énoncés précédemment : corps, animaux, insectes, oiseaux, etc.

J.-O.C.

DIFFICULTÉS ORTHOGRAPHIQUES.

Il court, apporte entremets, *rôt*, dessert,  
Goûtant d'avance à chaque plat qu'il sert.  
(ANDRIEUX.)

Ce grand *rot* fit du bruit autant  
Et même plus que le tonnerre.  
(SCARRON.)

La dix-septième lettre de l'alphabet  
grec s'appelle *rho*.

Il y eut quelques tables où le *rôti*  
manqua, à cause de plusieurs dîners où  
l'on ne s'était point attendu : cela saisit  
Vatel ; il se dit plusieurs fois : Je suis  
perdu d'honneur. (Mme de SÉVIGNÉ.)

On nomme *rôtie* une tranche de pain  
qu'on fait rôtir sur le gril ou devant le  
feu.

Voilà un enfant qui se *rôtit* au soleil.

En agriculture, on donne le nom de  
*rotis* au nouveau labourage d'une terre  
en friche.

Le *rouan* vineux approche de la cou-  
leur de lie de vin (POITEVIN.)

Le cimier des armes de Sully repré-  
sentait un paon *rouant*.

(BESCHERELLE.)

Nous avons vu des voleurs *rouant* de  
coups de bâtons des hommes qu'ils  
avaient attaqués.

Cela sent le cuir de *roussi*.

(ACADÉMIE.)

Il y a quelque chose qui brûle ; on  
sent le *roussi*.

(ACADÉMIE.)

Le grand air *roussit* le papier.

(BESCHERELLE.)

D'un carrosse, en tournant, il accroche la *roue*.

(BOILEAU.)

Le zizi a le croupion d'un *roux* olivâtre,  
et les couvertures supérieures de la  
queue d'un *roux* plus franc. (BUFFON.)

Le bourreau qui *roue* torture.

(VILLEMAIN.)

N'as-tu pas sur mon dos ta furie ?  
Ne m'as-tu pas *roué* de coups ?

(MOLIÈRE.)

Il aperçut un laboureur qui *rouait* de  
coups un des deux chevaux qu'il avait  
attelés à sa charrue.

(DIDEROT.)

Nous surprîmes une de ces femmes  
tournant rapidement un *rouet*, et pro-  
nonçant des paroles mystérieuses.

(BARTHÉLEMY.)

Cette affaire a consommé sa *ruine*.

(POITEVIN.)

Les bâtiments qui ne sont pas cou-  
verts *se ruinent* en peu de temps.

(ACADÉMIE.)

Une *saignée* faite mal à propos pro-  
duit moins de mal qu'une *saignée* omise  
lorsqu'elle est nécessaire. (NYSTEN.)

On ne voit pas qu'Hippocrate ait dé-  
daigné de *saigner* les malades quand il  
le croyait nécessaire. (CUVIER.)

Vous vous *ceignez* les reins d'une  
corde.

J.-O. C.

PHRASES A CORRIGER.

1. Mgr B. tient une place assez considé-  
rable dans la littérature contemporaine  
pour que son décès ne passe pas inappé-  
çu.

2. Un violent orage s'est abattu sur  
Paris. Les détonations de la foudre se  
sont succédées presque sans interruption  
pendant une heure.

3. Les C. manquent d'énergie ! M\*\* dit-  
il cela, parce qu'il a vu dans l'histoire  
que la majorité... s'est laissée conduire  
par la minorité... après la conquête ?

4. O ma mère, ce baiser que tu me don-  
nais en ce jour c'est le seul que je me rap-  
pelle, mais combien n'en as-tu pas dépo-  
sé sur mes lèvres sans que je ne m'en  
souvienné !

5. Montrons maintenant en peu de mots  
comment on peut élever les enfants pour  
eux-mêmes, de manière à ce qu'ils puis-  
sent dire : Nous nous appartenons, nous  
sommes libres.

6. Le nommé\*\*, âgé de 30 ans, a été  
confié aux soins de deux gardiens qui  
ont passé toute la nuit avec lui, et, chose  
étrange, ce n'est que le lendemain qu'ils  
se sont aperçus de la mort du malade.

7. Je désirerais que tous les journaux s'occupent de cette question (la question des ivrognes), que je considère comme très importante.

8. Délie donc, je t'en prie, ce lien cruel, et laisse la captive (une colombe) s'envoler vers ses petits nouveaux-nés, qui désirent leur mère, et qui, le bec ouvert, attendent leur nourriture.

9. Nous en donnons le texte en entier (d'une résolution), afin que le public voit si elle ne contient pas toute la thèse pour laquelle combat le *Mail*.

10. Il y a environ un mois, un dimanche, après une marche assez fatigante, un petit garçon de neuf ans s'est plaint de douleurs dans les jambes.

## CORRECTIONS.

1 .....*inaperçu*.

2 .....*se sont succédé*.....

3 .....*s'est laissé conduire*.....

4. O ma mère, ce baiser que tu me donnais en ce jour, c'est le seul que je me rappelle ; mais combien n'en as-tu pas déposé (ou *déposés*, suivant plusieurs grammairiens) sur mes lèvres sans que je m'en souvienne (retrancher la négation) !

5 .....*de manière qu'ils puissent*.....

6 .....*qu'ils se sont aperçus*.....

7 .....*s'occupassent de cette question*....

8 .....*ses petits nouveau-nés*,.....

9 .....*afin que le public voie*.. ...

10 .....*fatigante*.. ...

J.-O. C.

## PROBLEMES D'ARITHMETIQUE.

I. Une pièce de drap mesure 35, 4 verges. On en revend les 0,3 à \$6.50 la verge et le reste à \$6.75 : combien doit-on recevoir ?

Réponse : \$236.30.

Solution :

Les 0,3 de 35,4 vgs =  $0,3 \times 35,4 = 10,62$  vgs ;  
 Le reste =  $35,4 - 10,62 = 24,78$  " ;  
 $10,62$  vgs à \$6.50 =  $\$6.50 \times 10,62 = \$69.03$  ;  
 $24,78$  vgs à \$6.75 =  $\$6.75 \times 24,78 = 167.2650$  ;  
 $\$69.03 + \$167.2650 = \$236.2950$

II. Une ménagère achète une certaine quantité de toile. Elle en prend les  $\frac{3}{8}$  pour faire des chemises, et les  $\frac{2}{9}$  pour des essuie-mains. Avec le reste, elle fait une douzaine de nappes de 3 verges chacune. Quelle quantité de toile a-t-elle achetée ?

Réponse :  $89\frac{1}{8}$  verges.

Solution :

$$\frac{3}{8} + \frac{2}{9} = \frac{27+16}{72} = \frac{43}{72} = \text{la quantité de toile}$$

que la ménagère a prise pour confectionner des chemises et des essuie-mains ;  
 $\frac{7}{2} - \frac{43}{72} = \frac{29}{2}$  = la quantité de toile qui reste.

Cette quantité, d'après les données du problème = 36 verges : d'où la quantité de toile achetée =  $36 \times \frac{7}{2} = 89\frac{1}{2}$  verges.

III. Un maçon travaille seul pendant 4 jours à élever un mur qu'il peut contruire en 10 jours. Il se fait ensuite aider par son fils, et l'ouvrage est achevé à la fin du 8e jour. Dire combien de temps le fils, travaillant seul, aurait resté pour construire le mur entier ?

Réponse : 20 jours.

Solution :

$\frac{1}{10}$  de l'ouvrage = ce que fait le maçon en une journée ;

En 4 jours, il en fait  $\frac{4}{10}$  ou  $\frac{2}{5}$  ;

$\frac{5}{5} - \frac{2}{5} = \frac{3}{5}$  = ce qui reste à faire de l'ouvrage.

Ces  $\frac{3}{5}$  sont faits par le maçon et son fils en 4 jours.

Le maçon fait dans ces 4 derniers jours  $\frac{4}{10}$  ou  $\frac{2}{5}$ , et par conséquent, le fils  $\frac{1}{5}$  :

Maintenant, si le fils ne fait que  $\frac{1}{5}$  de l'ouvrage en 4 jours, il prendra  $4 \times \frac{1}{5} = \frac{4}{5}$  = 20 jours pour faire l'ouvrage entier.

J.-O. C.

## LECTURE POUR TOUS.

Discours de l'honorable P.-J.-O. Chauveau, lors de l'inauguration du monument Cartier-Brébeuf (Québec, 24 juin 1889).

Eminence, Votre Honneur, Messieurs,

Dans le récit de son premier voyage aux "Terresneuves du Canada et autres lieux," le capitaine Jacques Cartier, de

Saint-Malo, nous apprend qu'après que ses vaisseaux eurent passé six jours battus par la tempête et dans une obscurité telle qu'on ne pouvait voir aucune terre, il se trouva, le vingt-quatre juin mil cinq cent trente-quatre, en présence d'un cap, qu'il nomma cap Saint-Jean, parce que, dit-il, "c'était la fête à Mgr Saint-Jehan." Le temps était si mauvais, le brouillard si épais que l'on ne put approcher de terre.

La fête que Cartier avait célébrée dans les brumes du golfe Saint-Laurent, fête antique et populaire dans son cher pays de Bretagne, cette fête devait être celle de tout un peuple sur les rives du grand fleuve qu'il découvrit l'année suivante.

Comme les vaisseaux de nos hardis explorateurs, la jeune nationalité franco-canadienne a été ballottée bien des fois par la tempête; souvent il a fait bien sombre autour d'elle, et c'est à peine si elle pouvait entrevoir quelque chose des grandes destinées qui lui étaient réservées.

Bien des fois aussi un ciel plus élément, une atmosphère plus lumineuse la consolèrent et ranimèrent sa confiance, si bien, qu'aujourd'hui, trois cent trente-cinquième anniversaire du jour où Cartier nomma le cap Saint-Jean, la société Saint-Jean-Baptiste de Québec, entourée des délégations des sociétés sœurs, éparées sur toute la surface de l'Amérique, vient commémorer l'arrivée de l'intrépide Malouin, à l'endroit, même où il arbora la croix sur les rives du Cabir-Coubat des sauvages.

Cette société a donné l'exemple des grandes démonstrations par lesquelles nous nous sommes si souvent affirmés. Depuis sa fondation, en 1842, elle a rappelé sur les champs de bataille de Sainte-Foye et des Plaines d'Abraham les combats qui ont illustré et nos ancêtres et ceux de nos compatriotes se réclamant d'une autre origine; elle a réveillé les échos de ces lieux célèbres pour leur faire répéter les noms des héros de 1759 et de ceux de 1760.

Aujourd'hui, elle remonte plus haut dans notre histoire, et sur la terre pour bien dire sacrée où Cartier érigea son premier fort et passa un si rude et si cruel hiver, où, près d'un siècle plus tard, les premiers missionnaires jésuites eurent leur établissement, elle vient inaugurer un monument, reflet et symbole

d'une pensée à la fois religieuse et patriotique.

Fut-il jamais, Messieurs, plus heureux concours de circonstances grandes et touchantes, plus naturelle et plus sublime union de choses à jamais mémorables?

A ces deux grands souvenirs s'ajoute celui du roi chevalier, qui par la grâce de Dieu régnait sur la vieille France et prenait possession de la nouvelle.

Quels nobles et glorieux événements! Pour nous, quelle cause légitime, disons mieux, quelle cause irrésistible d'émotion et d'enthousiasme!

Je vois sur une des faces du monument que vous inaugurez le nom de Cartier et celui de ses vaisseaux, sur l'autre les noms de Brébeuf et de deux autres missionnaires. Ne trouvez-vous pas comme l'image des deux sociétés dont l'intime union garantit la paix du monde, l'ordre et la liberté, la société religieuse et la société civile? D'un côté, le héros chrétien dévoué à son pays et à sa foi, de l'autre, l'apôtre dévoué à sa mission et sachant qu'elle seule peut rendre ses compatriotes heureux.

Voyons d'abord la conduite de Cartier, le précurseur de Champlain et des missionnaires qui l'accompagnèrent.

\* \* \*

Au temps de François Ier comme au temps de Ferdinand le Catholique, la découverte des terres nouvelles était le fruit des deux grandes idées: la recherche d'une route vers les riches contrées de l'Inde et la conversion des infidèles. Pour les souverains de l'Espagne et pour ceux de la France, la seconde paraît l'avoir emporté de beaucoup sur la première.

Tous les documents de l'époque en font foi, toutes les lettres des découvreurs aux souverains, toutes les lettres patentes des souverains aux hardis aventuriers mettent en première ligne l'extension du royaume de Dieu. Mais je sais ce que l'on peut opposer à ces pièces officielles, c'est précisément qu'elles sont officielles.

Aussi vois-je dans toute la vie des premiers agents de la civilisation en Amérique, dans tous les actes, dans toutes les paroles de Colomb et de Cartier, dans cette conduite journalière qui rend plus transparent tout ce qui enveloppe la pensée de l'homme, qui vous fait sentir jusqu'aux battements de son

cœur, la plus éclatante et la plus indiscutable confirmation de ce qu'attestent les parchemins et les empreintes royales.

Le navigateur de Saint-Malo n'a pas fait moins de quatre voyages au Canada; dans aucun d'eux il ne s'est démenti un seul instant.

Nulle préoccupation personnelle, nulle pensée de lucre, nul acte indigne de la mission que la Providence lui avait donnée ne vient le faire déchoir en quoi que ce soit.

Dans son premier voyage, il n'a que deux pensées: religion et patrie, et la patrie c'était pour lui, non seulement sa chère Bretagne, mais toute la France. A cela vient se joindre le souvenir de la famille; modestement et sans même le motiver dans son récit, il donne le nom de baptême et le nom de famille de sa femme à plusieurs fies. Sur la côte sud du golfe, à un endroit qu'il appelle port Saint-Michel, il érige une croix comme il devait en ériger une ici, avec un écusson portant trois fleurs de lis et ces mots: "Vive le Roy de France!"

Comme le fait remarquer l'auteur d'un des essais couronnés par un gouverneur qui se souvient que François Ier tenait au titre de père des lettres, ce roi lui-même a indiqué, en le nommant capitaine général des vaisseaux de la troisième expédition, les qualités précieuses dont notre héros avait fait preuve, disant qu'il "se confiait pleinement en la personne du dit Jacques Cartier, en sa capacité, son dévouement, son courage, sa grande diligence et son expérience."

S'il avait ajouté: sa bonté, sa piété, son humilité, le portrait eût été complet!

Quels beaux et touchants tableaux le récit de son second voyage n'offre-t-il pas à nos regards! On hésite entre la grande et sombre peinture de ce qui s'est passé à Stadaconé, et la riante et émouvante description de sa visite à Hochelaga. Déjà les deux grandes cités futures sont rivales!

On ne sait ce que l'on doit le plus admirer du courage de Cartier dans le malheur, de sa prudence dans le plus périlleux état où un chef d'expédition puisse se trouver, au milieu d'un peuple barbare et dont la perfidie innée ne se révèle que trop, dans le plus rude des hivers, et voyant ses gens sous l'étreinte d'une terrible maladie à laquelle il échappe lui-même comme par miracle, ou de la charité active et intelli-

gente qu'il montre pour son équipage décimé.

Voilà pour Stadaconé; c'est-à-dire le danger, l'épreuve, la souffrance, mais aussi le triomphe, la Providence voulant bien couronner tant d'héroïsme et de sagesse.

D'un autre côté, quelle fermeté ne montre-t-il pas lorsqu'il rit de Cudoagny et de la naïve comédie montée par ses adorateurs, et, se confiant à ce Jésus qu'il leur avait annoncé, il s'avance sans guide dans le fleuve immense, inexploré. Et comme ce courage est bien récompensé par la découverte de ces riants paysages, de cette terre fertile et déjà abondante en moissons, et par la réception que lui fait une peuplade plus nombreuse, plus riche et plus confiante!

Que de grandeur à la fois et de simplicité dans cette scène que l'on dirait une page de la Bible, tandis qu'hommes, femmes et enfants se pressent autour de l'étranger, que celui-ci leur lit l'Evangile selon saint Jean et la Passion, que les malades, les infirmes lui sont amenés, qu'on lui apporte des poissons et des fruits, tandis qu'entouré de ses gentils-hommes, au son éclatant des trompettes, il distribue chapelets, *agnus dei* et *cadeaux* de tout genre!

Quel contraste entre les plaines à perte de vue qu'il découvre du haut du Mont-Royal, nom qu'il a donné et qui est resté, et les rives désolées et brumeuses du golfe, et même le grandiose mais sévère paysage qui entourait Stadaconé!

Hochelaga, ce fut donc pour Cartier le succès doux et facile, les séduisantes promesses de l'avenir.

Mais partout l'homme bon, sensible et modeste se montre à côté de l'homme habile, du marin hardi à la fois et prudent.

Soit qu'il s'efforce de guérir l'agouanna d'Hochelaga, et que pour cela, selon l'heureuse expression de M. Léon Guérin, il demande à Dieu comme un miracle, soit qu'il promette de se faire pèlerin à Notre-Dame de Rocamadou pour obtenir la guérison des malades de son équipage, il y a chez lui les preuves d'une foi ardente et d'un dévouement sans bornes.

Je n'ignore pas qu'on lui reproche l'enlèvement de Donnacona et des autres sauvages. Ce serait mal le défendre que de dire seulement qu'il a agi comme tous les découvreurs de son temps, et qu'on

ne croyait à leurs récits que lorsqu'ils ramenaient avec eux quelques habitants des terres nouvelles. Mais du moins dans ce qui c'est-passé à Stadaconé, il y a ceci à considérer qu'il n'avait peut-être pas d'autre alternative que de faire ce qu'il a fait, ou d'engager avec les indigènes un combat probablement fatal à ceux-ci, ou même à ce qui restait de son équipage. Je ne serais pas surpris, du reste, que beaucoup de gens qui trouvent bien légitime la dispersion, pour raison d'Etat, aux quatre coins de l'Amérique, de toute une jeune nation, fussent au nombre de ceux qui font à Cartier un crime de l'enlèvement de ces indigènes dont il voulait faire et fit des chrétiens.

Pour moi, ces faits ne détruisent rien l'opinion que tout ce que l'on connaît de lui nous donne une preuve de son bon et généreux caractère.

Et ce caractère, il s'affirme et se corrobore même dans cette obscurité qui s'est étendue sur sa vie, après que l'étoile du marin fut descendue sous l'horizon, dans cette longue fin d'existence qui suit le dernier de ses voyages et où il avait repris, en son vieux Saint-Malo, son ancien genre de vie. Elle est remplie de traits charmants que des recherches toutes récentes nous ont fait mieux connaître.

Aussi, après avoir salué avec M. Joüon des Longrais, l'avisé presque officier des échevins et des juges de paix, l'arbitre et l'expert d'une foule de procès, le bon compagnon et le parrain d'innombrables enfants, on admire avec le savant paléographe " combien la découverte d'un continent dérangeait peu au seizième siècle—pour celui qui l'avait faite—les conditions normales de la vie.

On s'est demandé si Cartier avait été anobli. M. Joüon a presque démontré la négative. Alors je dis tant pis pour le roi chevalier et pour son successeur Henri II, et je suis presque tenté d'ajouter tant mieux pour la mémoire de notre héros !

Il n'a eu ni les fers qui ont puni Christophe Colomb de ses grandes actions, ni l'exil dans une île lointaine comme le plus grand capitaine des temps modernes, ni l'abdication sombre et funèbre du rival de François 1<sup>er</sup> ; mais il a eu ce que le génie et l'ambition redoutent le plus, la vie la plus prosaïque terminant la carrière la plus poétique, et dans sa modestie il s'en est à peine douté !

On discute aujourd'hui tout ce qui le concerne, on ne sait au juste s'il est l'auteur des récits qu'on a retrouvés si difficilement, on n'apprend que petit à petit les principaux événements de sa vie, et à travers tous ces débats et toutes ces recherches grandissent son nom et sa réputation, car c'est de toutes ces obscurités qu'est faite une partie de sa gloire.

Et quand aura disparu le vieux manoir de Limoilou, de même que sont disparues et sa maison de ville et la maison voisine où naquit Chateaubriand, il restera toujours de lui la plus pure et la plus resplendissante des légendes.

Cartier, ce n'est plus en effet le maître pilote ou même le capitaine général du seizième siècle. Cartier, c'est le précurseur de Champlain, de Laval, de Brébeuf, de Frontenac, de tous nos héros, de tous nos apôtres ! Cartier, c'est l'homme qui a donné à la civilisation la moitié d'un continent ! Et de même que toutes les prières faites dans ses voyages, depuis le port de Brest jusqu'à celui d'Hochelaga, se rattachent à la messe qu'un prince de l'Eglise vient de célébrer, de même les épreuves qu'il a subies, les travaux qu'il a faits, se relient à toutes les épreuves de la jeune patrie canadienne, à tous les combats qu'ont livrés ses généreux défenseurs : combats des soldats sur les champs de bataille, combats des pionniers et des bûcherons contre la forêt primitive, combats de nos hommes publics pour la protection de nos droits et pour la conquête de nos libertés !

Et cela, Messieurs, nous amène naturellement à la seconde partie de notre discours, au rôle qu'a joué notre clergé en face de la société civile.

\* \* \*

Lorsque, sous le règne même de François 1<sup>er</sup>, Ignace de Loyola, né l'année qui précéda la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, fonda la compagnie de Jésus qui venait s'ajouter aux ordres de Saint-Benoît, de Saint-François d'Assise et de Saint-Dominique, il préparait non seulement des athlètes pour lutter contre l'hérésie, mais il établissait la pépinière des premiers religieux qui devaient rougir de leur sang la terre du Canada.

Brébeuf et Lallemand attachés aux poteaux du supplice, portant des colliers de haches rougies au feu, recevant un

baptême dérisoire d'eau bouillante; Jogues qui, après avoir échappé à ses bourreaux revient d'Europe, retourne au milieu des barbares et y périt; voilà quelques-uns des faits les plus beaux de notre histoire.

A côté des jésuites, et même avant eux, les enfants de l'humble et doux François d'Assise avaient évangélisé les sauvages, et, si aucun d'entre eux ne figure au martyrologe canadien, la légende des services qu'ils ont rendus à nos ancêtres existe encore dans nos villes, et surtout dans nos campagnes.

Lorsque les disciples d'Olier se furent établis à Montréal et que le grand évêque Laval eut fondé son séminaire, l'Eglise du Canada se trouva organisée sur le plan de l'Eglise universelle: évêque, ordres religieux, clergé séculier et congrégations tenant le milieu entre ces deux grandes divisions; tandis que la société civile était l'image de celle de la France sous les souverains et les ministres qui se succédèrent dans notre ancienne mère patrie; car ce fut le privilège de notre pays, colonisé d'abord sous Henri IV, d'avoir atteint l'apogée de son ancien régime sous Louis XIV et d'avoir eu la protection d'hommes tels que Sully, Richelieu, Mazarin et Colbert. Le résultat ne différa guère de ce qui se passait de l'autre côté de l'Atlantique; mais une chose survint qui mit fin aux prétentions rivales des divers éléments de l'héroïque mais toujours périlante colonie; et cette chose, ce fut le dénouement tragique et à jamais mémorable de la longue lutte de la France contre l'Angleterre, et des colonies anglaises contre les colonies françaises sur ce sol d'Amérique.

Lorsque les derniers vaisseaux français emportèrent la plus grande partie de la noblesse et des classes instruites, lorsque les deux ordres religieux qui avaient présidé à l'établissement du pays disparurent, le curé, sous la direction des évêques, fut le dernier ami, le dernier consolateur et le dernier conseiller de l'habitant canadien.

Et depuis lors, Messieurs, quelle belle et glorieuse succession de pontifes, d'hommes d'Etat, de patriotes luttant avec un même esprit et un égal courage pour la conservation de tout ce qui nous était cher, de tout ce qui est cher à tous les hommes de cœur: religion, famille, lan-

gue, liberté! Vous nommerai-je Briand, le premier évêque installé, non sans bien des difficultés, sur le trône épiscopal, plus de six ans après que Pontbriand eut écrit cette lettre admirable qui raconte les horreurs du siège de Québec et rend le plus beau témoignage à la valeur et à la fidélité de nos ancêtres? Vous nommerai-je Plessis, qui se posa en défenseur de nos droits et qui, dans des moments difficiles, après avoir épuisé toutes les ressources de son génie et toutes les habiletés d'une prudence consommée, dit aux envahisseurs: "Vous n'irez pas plus loin!"

Dans la société civile, vous nommerai-je Panet, Pierre Bedard, Taschereau, Vallières, les deux Papineau, John Neilson, Viger, Bourdages et tous ceux qui furent nos plus illustres champions dans nos premières assemblées délibérantes?

Tous ces hommes, évêques ou laïques, eurent l'intuition de notre situation difficile, tous ou du moins presque tous, eurent les grandes qualités qui distinguaient les héros chrétiens—j'allais dire le saint du jour—et si les rois d'Angleterre avaient mieux connu ce qui se passait, ils auraient pu leur donner des commissions reconnaissant "leur capacité, dévouement, courage, grande diligence et expérience."

N'est-ce pas à la prudence, à la fermeté de tous ces hommes que nous devons ce que nous sommes aujourd'hui?

Si l'organisation de la société religieuse a pu redevenir ce qu'elle était autrefois, si les fils de Loyola ont pu, après une si longue absence, reprendre leurs travaux, et les enfants de Saint-Dominique pénétrer ici pour la première fois; si tant d'autres ordres et compagnies religieuses d'hommes et de femmes, ces dernières héritières des vertus de Marie de l'Incarnation et de la Sœur Bourgeois, ont pu se fonder parmi nous ou y venir de l'étranger, ne sont-ce pas les résultats de l'état de choses que je viens de décrire?

D'un autre côté, pourquoi nos concitoyens d'autres origines verraient-ils d'un mauvais œil un développement qui n'est que la conséquence rigoureuse des droits et des libertés que nous possédons en commun, et que nous leur avons puissamment aidé à conquérir?

Une conduite admirable a poussé lentement mais sûrement notre brave petit peuple dans la voie de tous les progrès: progrès agricole, progrès industriel, pro-

grès scientifique et littéraire, l'Etat, dans ces derniers temps surtout, faisant noblement sa part. Non seulement ce peuple a su se maintenir où il était, mais il s'est étendu dans toutes les directions, et ce qu'on lui a reproché de plus sérieux—le reproche n'est pas aussi fondé qu'il l'était autrefois—c'est de savoir se contenter de peu, au point de vue matériel.

Toutes les conquêtes que nous avons faites sur la forêt primitive, tout ce que nous avons produit et conservé, tout cela ne fait-il pas partie de la force et de la puissance de la grande confédération qui s'étend de l'Atlantique au Pacifique, et dont la province de Québec est le centre, comme elle fut autrefois le centre de ce qui s'appelait la Nouvelle-France?

Je sais, Messieurs, qu'il existe en ce moment un sentiment de malaise dont nous sommes la cause bien innocente, et dans le mouvement qu'il a produit, je distinguerai deux éléments.

Il y a ceux qui prodiguent avec une sorte de fureur, l'insulte et la provocation. Je ne leur ferai pas l'honneur et je ne vous ferai pas l'injure de discuter leurs diatribes; notre réponse est écrite sur la bannière des défenseurs de l'Eglise, qui font en ce moment une garde d'honneur au drapeau de Carillon: "Aime Dieu et va ton chemin."

Mais il y a aussi une grande masse de nos concitoyens, non seulement d'une autre religion mais aussi d'une autre origine, au sein de laquelle on est parvenu à répandre je ne sais quelles appréhensions semblables à celles que nous éprouvions nous-mêmes et que nous avons bien le droit d'éprouver, il n'y a pas encore un demi siècle.

A ceux-ci qui ont eu avec nous les meilleurs rapports—et il s'en trouve dans les deux grands partis politiques—à ceux-ci, il suffirait peut-être de rappeler ce que lord Elgin, lord Dufferin et le marquis de Lorne ont dit de notre nationalité, et surtout cette spirituelle remarque de lord Dufferin, que le monde serait par trop ennuyeux s'il était jeté tout entier dans le même moule: il suffirait de leur dire que le lit de Procuste fut de tout temps une cruelle et inutile invention, que la chimère de l'unité de langue et de nationalité a coûté au monde plus de larmes et de sang que sa réalisation n'aurait pu lui valoir de bonheur.

Et à cela, nous ajouterons que dans trois occasions mémorables ce fut grâce surtout aux efforts de notre clergé que le pays resta sous la domination britannique, que dans la province de Québec, dans Ontario, dans les provinces maritimes, au Manitoba, au Nord-Ouest et sur toute la surface des Etats-Unis, nous n'avons jamais demandé que notre place au soleil et des droits égaux à ceux des autres populations; que ce n'est pas un crime pour nous d'être attachés à une langue qui n'est point, comme certains idiomes, une curiosité philologique, mais qui tient encore une très grande place dans le monde; qu'enfin le Saint-Laurent remontera son cours et refoulera les flots de ses cataractes avant que nous ayons cessé d'aimer notre ancienne mère patrie. Pourquoi du reste ces alarmes? Elles sont si étranges, que l'on est porté à en contester la sincérité! Pourquoi ceux à qui nous nous adressons ne feraient-ils pas ce que nous faisons? et de même que le roi chevalier demandait sa part de l'héritage d'Adam, pourquoi en apprenant notre langue, en étudiant notre histoire, en cultivant notre littérature comme nous cultivons la leur—beaucoup plus qu'ils ne le supposent—pourquoi ne réclameraient-ils pas leur part de notre glorieux héritage?

Mais ces considérations nous entraîneraient, de fait, elles m'ont déjà entraîné trop loin: maintenant, si vous le voulez bien, pour terminer, un mot d'adieu et de remerciement.

\* \* \*

Merci à vous tous, organisateurs de cette belle fête.

Merci à vous, compatriotes des autres provinces.

Merci à vous surtout, compatriotes de la grande République voisine. Merci et adieu. Franchement, j'aimerais mieux dire au revoir; mais cela dépend de vous. Sans en avoir tout à fait pris notre parti, nous comprenons mieux le rôle important que vous êtes appelés à jouer au delà de la frontière, car de plus en plus vous faites honneur à notre race. J'aurais bien des choses à ajouter, si le premier ministre de cette province, qui a fait les choses si dignement, ne vous avait déjà adressé la parole.

Adieu à vous tous, et salut à toi, vieille cité de Champlain, cité de toutes les

épreuves, de tous les malheurs et de toutes les gloires !

Tu n'as rien à envier à tes rivales dans le passé et l'avenir te réserve des jours meilleurs. Assise sur le promontoire de Stadaconé, tu réalises le rêve de Charlevoix, le précurseur de Garneau et de Ferland ; et de jeunes villes déjà florissantes te font cortège sur les trois amphithéâtres dont le plus vaste est couronné par la chaîne onduleuse et gracieuse des Laurentides.

Lorsque le soir, semblable à une reine couverte de ses diamants, tu illumines des splendeurs dues au progrès moderne, auquel tu n'es pas aussi étrangère qu'on le prétend, ta citadelle, tes vieux remparts, ta noble basilique, ta grande université, et la magnifique promenade qui remplace le château Saint-Louis de Frontenac, mille souvenirs historiques surgissent autour de toi, apparitions tantôt gracieuses, tantôt sanglantes, mais toujours glorieuses.

Tes fils sont partout luttant avec ceux de la ville de Maisonneuve ; il serait difficile de dire où les uns et les autres n'ont pas pénétré. Ils se sont trouvés et se trouvent encore côte à côte dans les combats de la science et du patriotisme ; jusque dans leurs nécropoles ils ont plus d'un souvenir qui leur est commun. Tandis que sur le mont Royal dort du long sommeil un homonyme de notre héros, un second Cartier dont le nom est maintenant du domaine de l'histoire, sur les hauteurs de Sainte-Foye repose un de nos plus grands écrivains, un de nos plus purs patriotes, que j'ai déjà nommé.

Vielles et illustres cités des bords du Saint-Laurent, centres du développement prodigieux de nos populations rurales, centres aussi de l'activité d'hommes qui appartiennent à bien d'autres races, si la Providence exauçait les vœux d'un enfant de Québec, vous resteriez longtemps unies par vos grands souvenirs, par vos nobles aspirations, accueillant tous les progrès véritables et conservant, à l'ombre du drapeau britannique, toutes les saintes et nobles choses qui forment le trésor de vos traditions, et le monde, faisant une variante à un mot bien ancien, le monde dirait de vous : *par nobile sororum !*

#### CHATIMENT.

J'accuse toute violence en l'éducation d'une âme tendre, qu'on dresse pour l'honneur et la liberté, il y a je ne sçai quoi de servile en la rigueur, et en la contrainte : et tiens que ce qui peut se faire par la raison, et par la prudence et adresse, ne se fait jamais par la force.

(MONTAIGNE.)

Je n'ai vu autre effet aux verges, sinon de rendre les âmes plus lasches, ou plus malicieusement opiniâtres.

(IDEM.)

L'institution (l'éducation) se doit conduire par une sévère douceur, non comme il se fait. Au lieu de convier les enfants aux lettres, on ne leur présente qu'horreur et cruauté : ostez-moi la violence et la force : il n'est rien à mon avis qui abatardisse et estourdisse si fort une nature bien née. Si vous avez envie qu'il craigne la honte, et le chastiment, ne l'y endurcissez pas : endurcissez-le à la sueur et au froid, au vent, au soleil, et aux hazards qu'il lui faut mespriser : ostez-lui toute mollesse et délicatesse au vestir et coucher, au manger et au boire : accoustumez-le à tout : que ce ne soit pas un beau garçon et *dameret*, mais un garçon vert et vigoureux. (IDEM.)

Arrivez-y sur le point de leur office ; vous n'oyez que cris, et d'enfants suppliciez, et de maîtres enyvrez en leur cholere. (IDEM.)

#### CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Le prix d'abonnement est **D'UN DOLLAR** ou de **DEUX DOLLARS** par an payables d'avance. Ceux qui paieront cette dernière somme recevront en prime un magnifique volume, relié en toile, des "Œuvres complètes de l'abbé H. R. Casgrain."

Nous espérons que, vu les sacrifices considérables que nous avons dû faire pour l'impression et la publication du présent journal, tous les instituteurs et institutrices se feront un devoir de nous expédier le plus tôt possible le prix de leur abonnement.

C. O. BEAUCHEMIN & FILS, Éditeurs,

Nos 256 et 258, rue St-Paul, Montréal.